

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JACQUES ET MARIE

SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE.)

XXI

C'était le 4 septembre : tous les frères, tous les cousins, tous les amis, parmi lesquels se trouvaient plus d'un aspirant à la main de notre nouvelle Pénélope, prirent part à la solennité champêtre. Quand la grange eût reçu tout le produit de l'année, les travailleurs se réunirent autour de la plus belle charrette, qui les attendait au bout de la terre. Le vaste véhicule était transformé en char de triomphe. Les hautes échelettes avaient été enlevées ; dans celles de côté l'on avait entrelacé des branches de sapins ; de chaque coin pendaient des guirlandes de verdure que soutenaient quatre des plus beaux cousins ; tout au milieu de la voiture s'élevait la reine de la fête, faisceau énorme de six pieds de hauteur, composé des plus beaux épis que le bon Dieu avait fait mûrir, et des plus jolies fleurs qui décoraient encore les prés. Deux bœufs majestueux formaient l'attelage ; à leurs cornes étaient attachés, avec des rubans de couleurs variées, des bouquets de feuilles d'érable rougies par les premiers souffles de l'automne. Deux des plus jeunes de la bande se tenaient assis sur le dos des nobles bêtes, portant chacun

un aiguillon orné d'épis ; les autres marchaient de chaque côté, chantant des couplets populaires.

Quand le cortège fut près d'arriver à la maison, Pierriche alla prévenir la petite maîtresse ainsi que le père et la mère Landry, et quelques jeunes voisines qui s'étaient rendues sur les lieux.

George, par un hasard singulier, se trouvait à passer dans ce moment ; le chant, la nouveauté du spectacle fixa d'abord son attention, et quand Pierriche accourut pour lui dire de quoi il s'agissait et l'inviter à s'arrêter, il se laissa facilement entraîner. Il n'avait pas vu Marie et ses parents depuis qu'il avait fait remettre sa lettre à la jeune fille. Le premier moment de leur rencontre leur donna visiblement beaucoup d'embarras ; l'officier semblait inquiet, et Marie évitait sa conversation ; le père et la mère se contentaient de les observer : quant aux autres, ils attribuèrent au deuil du lieutenant la gêne qu'il paraissait éprouver ; d'ailleurs, la charrette venait de faire son entrée triomphale dans la grange, chacun s'empressa de la suivre. George, voyant tout ce monde, délibéra un instant s'il était opportun pour lui de s'y mêler ; mais, entraîné par le mouvement général, ne sachant d'ailleurs quelles excuses trouver pour se retirer, il fit comme les autres, il entra.

Quand tous furent arrivés sous le chaume, on installa la grosse gerbe au milieu de l'aire, qui avait été préalablement tapissée de feuillage frais, puis on en fit hommage à la maîtresse, avec grande pompe. Ensuite tous les assistants prirent place autour de la reine de la fête, sur des sièges improvisés avec des bottes de foin. George eut la place d'honneur, à côté de Marie : un gros feu de joie fut allumé par les enfants, en face de la grande porte, de sorte que tout l'intérieur du bâtiment en fut éclairé ; puis on servit le souper. Le repas fut d'abord assez animé ; les jeunes gens y mirent tout l'entrain qui leur était habituel en pareille circonstance. Quelques rasades de vieille eau-de-vie apportèrent encore au banquet un élément de gaieté. Mais tout cela n'empêcha pas la conversation de devenir languissante : la verve folle s'envolait souvent.

Pour la retenir, on essaya de la danse ; mais les cotillons n'allèrent pas dans leur mouvement allègre ; les plus beaux danseurs traînaient derrière la note ; enfin, la fête marchait tirée par les cheveux. Les enfants seuls ne participaient pas à cette langueur générale ; au contraire, leurs cris, leurs gambades, leurs culbutes dévergondées autour du bûcher, qu'ils atisaient, établissaient un contraste accablant avec les amusements forcés de l'intérieur. Marie participait, plus que tout autre, à la contrainte qui l'entourait ; elle était dominée par un sentiment pénible. Plusieurs avaient été

priés de chanter quelques unes des romances du temps ; le tour de la maîtresse vint ; le lieutenant joignit ses sollicitations à celles des convives qui s'empressaient de vaincre la répugnance que la jeune fille avait à se faire entendre, ce soir-là. Elle finit par céder. Mais, soit à cause de son embarras, soit avec intention, elle choisit un vieux chant breton composé sur le combat des Trente. Voici quelle était cette ballade :

Dans le beffroi d'un antique castel
S'assit, jadis, une haute baronne,
Pour regarder aux champs de Ploërmel
Les trente preux de noblesse bretonne
Qui combattaient contre Bembro l'Anglais :
Elle suivait, dans les flots de poussière,
L'écu d'acier que Beaumanoir portait
Et les éclairs que lançait sa rapière.

Longtemps son œil vit le fier chevalier
Frapper d'estoc sur la troupe félonne,
Guider, aux flots des crins de son cimier,
Les rangs bardés de sa noble colonne.
Mais vint un temps où la dame en émoi
De Beaumanoir ne vit plus les prouesses ;
Car il fléchit, et le champ du tournoi
Resta voilé sous des ombres traitresses.

“ Seigneur, Jésus ! Messire Beaumanoir
Serait-il mort, pour son roi, pour sa dame ? ” ...
Et, se mettant à genoux, jusqu'au soir
Elle pria pour la paix de son âme.
En attendant le retour des féaux,
Morne, dolente, ainsi resta la belle,
Prêtant l'oreille aux clairons des hérauts,
Suppliant l'air d'apporter la nouvelle.

Au couvre-feu se fit entendre enfin
Un bruit de fer au loin dans la campagne,
Des pas pressés qui brûlaient le chemin,
Des troubadours qui chantaient la Bretagne...
“ Abaissez vite, au-devant du vainqueur,
Les ponts-levis, cria la châtelaine.
C'est lui ! c'est lui ! il revient, mon seigneur,
Il n'est pas mort, j'entends sa voix lointaine.”

“ Accourez tous, mes pages, mes valets,
Préparez-lui sa tunique de soie,
Apportez-moi les bons vins, les bons mêts,
Mon luth d'argent, je veux chanter ma joie,

Baiser son front au milieu de ses preux,
Mettre à son cou mon écharpe de reine ;
Mon Beaumanoir revient victorieux,
Bembro l'Anglais est couché sur l'arène !”

Bientôt au seuil de l'antique manoir
Caracola la noble cavalcade.
Qu'il était beau, le sieur de Beaumanoir,
Celui que chante en tous lieux ma ballade !
Qu'il était beau, le chevalier breton,
Quand, détachant de dessus sa cavale
Du chef anglais le sanglant écusson,
Le mit aux pieds de sa dame féale !

“ Salut, salut, haut et puissant seigneur !
Dit notre belle en répandant des larmes,
Dans ce grand jour votre bras est l'honneur
De la Bretagne ! et la France et nos armes
Ont fait par vous trembler encor l'Anglais.
Sire, acceptez le prix de la vaillance,
Et le baiser des champions courtois.”
Et chacun dit :—“ Vive le roi de France !”

“ Et vous, dit-elle, écuyers et barons,
Brillante fleur de la chevalerie,
Les troubadours iront chantant vos noms
De Ploërmel aux déserts d'Illyrie ;
Et notre roi mettra sur vos écus
Le lys d'argent des souverains de France,
Et l'on verra des ennemis, vaincus,
S'enfuir au loin l'audacieuse engeance.”

La châtelaine, après ce beau discours
Et le baiser reçu vif sur sa bouche,
S'alla vêtir de ses plus beaux atours
Et préparer le repas et la couche
De son époux. Messire Beaumanoir
Disait aux preux en regardant la dame :
“ Quelqu'un de vous a-t-il jamais pu voir
De par le monde une plus noble femme ?”

ENVOI.

Si vous voulez des chevaliers français
Nourrir la gloire, exciter les prouesses
Et couronner leurs travaux, leurs haut-faits,
Ecoutez-moi, filles, dames, duchesses :

Ayez amour pour les exploits guerriers,
 Ayez vertu sans trop de prudence,
 Aux fronts vainqueurs déposez des lauriers
 Et le plus pur de vos chastes baisers ;
 Dans vos chansons célébrez la patrie,
 Notre roi Jean, notre chevalerie !

Marie ne put pas arriver au bout de sa ballade ; le sentiment qui lui en avait imposé le choix fit sans doute bientôt place à un autre ; car à mesure qu'elle chantait, sa voix limpide et vibrante s'attendrit peu à peu ; au troisième couplet, elle trembla ; au quatrième, quand elle articula ces vers :

“ C'est lui, c'est lui, il revient, mon seigneur ;
 Il n'est pas mort, j'entends sa voix lointaine ! ”

l'air expira dans ses sanglots. Fort heureusement pour M. George ; car s'il eût entendu la fin de la pièce, il en aurait été tout à fait offensé. Il méditait déjà sur le motif probable qui avait si mal inspiré la chanteuse, et il se proposait de lui demander si elle ne savait pas, par hasard, quelques chants semblables composés sur la bataille de Poitiers, autre événement fameux arrivé sous ce bon roi Jean. Mais l'émotion de Marie et le malheureux succès de la ballade calmèrent son dépit. Il avait attaché machinalement son regard sur le feu de joie, il ne le détourna pas même pour juger quelle impression avait pu saisir la jolie maîtresse.

Cet incident finit de tuer la conversation. Ceux qui auraient désiré fournir un sujet assez intéressant pour fixer l'attention générale lançaient quelques phrases détachées, mais elles passèrent sans provoquer de réponses ; elles semblaient tomber dans un abîme sans produire plus de bruit que ces cailloux qu'un enfant s'amuse à jeter dans l'océan. La mère Landry n'était pas plus habile que les autres, mais elle était femme, elle était curieuse, et ne pouvait consentir à voir expirer une conversation dans sa compagnie : elle parla justement de ce qui occupait secrètement tout le monde et de ce dont personne n'osait discourir.

— C'est demain, dit-elle, le jour de la grande assemblée ; c'est bien à 3 heures juste qu'elle a lieu, Monsieur le lieutenant ?...

George n'avait pas encore détourné ses yeux des spirales brillantes de la flamme, quand il s'entendit ainsi brusquement interpellé, sur une matière aussi délicate ; il tressaillit comme un coursier qu'on vient d'éperonner aux deux flancs : il pressentait où cette première question allait le conduire. Les convives subirent la même

commotion et tous les regards tombèrent en un même instant sur l'officier. Il répondit, en se remettant tant bien que mal :

— Mais, oui, Madame, je crois que l'assemblée est bien convoquée pour trois heures ; il me semble que l'ordonnance était très-explicite là-dessus.

— Je me rappelle, maintenant, reprit la mère Landry, qu'elle était bien précise sur l'heure de la réunion et sur l'obligation de s'y trouver ; mais elle l'était si peu sur son objet que j'ai confondu. D'ailleurs, je vous avouerai que personne n'y comprend rien à cette proclamation. Nous pensons bien que le gouvernement n'a pas de mauvaises intentions à notre égard ; mais s'il nous avait éclairés davantage sur ce que le roi veut bien faire pour nous, elle aurait empêché les gens de mal parler. Je vous assure, Monsieur le lieutenant, que vous nous feriez un grand plaisir si vous pouviez nous expliquer un peu l'écrit de votre colonel.

La question était indiscreète, mais la brave femme l'avait faite avec l'intention sincère de servir également le gouvernement et ses compatriotes ; elle était persuadée qu'un conseil où était entré M. George ne pouvait décréter un acte infâme, et que quelques révélations de la part de leur ami pouvaient ramener la confiance.

Le militaire comprit tout ce qu'il y avait de bonhomie dans la curiosité de Madame Landry, et cela ne le mit pas plus à l'aise. Sa situation ne pouvait être pire ; il sentait son âme livrée à toutes les tortures ; il eut préféré se trouver en face d'une batterie de siège chargée à mitraille. Il était assailli par mille sentiments divers. Un mot inconsideré, une confiance trop hâtée pouvait briser tout cet édifice de bonheur qu'il était peut-être sur le point de couronner. D'un autre côté, il se croyait obligé de calmer les inquiétudes de Marie et de tous ses bons parents. S'excuser sur l'obligation de garder les secrets d'office... cela devait confirmer les gens dans leurs appréhensions. Déguiser la vérité..... elle devait être révélée le lendemain au grand jour, et connue par tous et par Marie... Sa droiture naturelle se révoltait à cette idée. Le regard pensif et brûlant de la jeune fille était d'ailleurs fixé sur lui, comme pour percer dans sa pensée. Le père Landry se tenait en face, avec sa longue chevelure blanche, et sa figure vénérable lui semblait la divinité de l'honnêteté et du vrai. Il se sentit atterré, il eut peur de ses premières paroles ; par malheur pour lui, aucune ne devait passer inaperçue : le silence était complet ; car les enfants eux-mêmes, que le chant de la petite maîtresse avait attirés, étaient restés mornes et tristes. George fit donc la réponse la plus incohérente et la plus embrouillée ; chacun des sentiments qui l'agitaient semblaient en

dicter une phrase ; de sorte que le document de Winslow n'en parut que plus incompréhensible. Seulement, l'auditoire crut comprendre que le lieutenant leur disait de rester rassurés sur leur sort.

La mère Landry, qui ne se sentait pas plus instruite, allait revenir à la charge pour obtenir quelques commentaires plus lucides. Mais sa fille se hâta de la prévenir :—Ma chère mère, dit-elle, je vous en prie, n'imposez pas à monsieur un interrogatoire, auquel il ne peut être préparé ; ne le mettez pas dans la pénible situation de vous dévoiler ses secrets d'état ou de forcer sa conscience pour vous laisser les charmes d'un faux espoir.

George sentit un trait passer à travers son cœur. Il regarda sa montre, et sans avoir vu l'heure, il dit qu'il était très-tard, puis il se leva pour partir : tous les autres en firent autant.

On était venu pour se réjouir et personne ne s'était amusé. Chacun se croyait un peu coupable du sentiment pénible qui avait attristé la fête, et se trouvait obligé de témoigner plus d'amitié aux autres pour se faire pardonner sa prétendue morosité. On se souhaita donc plus tendrement le bon soir, on se serra plus cordialement la main, on se promit des veillées plus agréables. George seul ne participa pas à cet épanchement suprême ; il se sentait comme un point isolé dans ce centre d'affection ; il n'osait offrir sa main aux autres ; il trembla en se présentant à Marie, quand il fut seul en face d'elle. La jeune fille ne leva pas même la sienne ;—elle la laissa pendante comme un crêpe attaché à la porte d'un mort.

Heureusement que les feux de joie s'étaient affaîsés ; les ombres qui envahissaient déjà la grange cachèrent l'émotion dont le jeune officier fut saisi à ce témoignage de mépris.—Au revoir, M. George, dit Marie, d'une voix ferme, mais sans aigreur. Je vous dois une réponse, je vous prie de venir la recevoir, après demain... Pardonnez-moi ce retard : mais il me semble que dans des moments aussi difficiles, on ne peut songer à fixer sa vie... Elle appuya sur ces derniers mots.

— Je croyais, mademoiselle, reprit le lieutenant, que votre chanson de ce soir et cette manière inusitée de me congédier... étaient votre réponse, et je n'en attendais plus d'autre... Dieu veuille que celle que vous me promettez ne vienne pas trop tard !... Je vous pardonne ce nouveau délai ; je vous pardonne aussi le sentiment qui vous a inspiré le choix de votre complainte et le traitement que vous m'infligez maintenant : vous croyez avoir des droits légitimes à me faire subir cette double humiliation, je ne vous les conteste pas ; peut-être apprendrez-vous un jour combien je viens de souffrir !

Quoiqu'il en soit, vous trouverez toujours en moi le protecteur le plus dévoué, le plus respectueux, le plus constant.—Il salua.

Sa voix tremblante et brisée révélait assez tout ce qu'il éprouvait. Marie se sentit touchée ; elle lui tendit la main, mais il était déjà disparu dans les ténèbres.

En regagnant leurs demeures, les conviés à la fête rencontrèrent des petites patrouilles qui parurent les épier. George trouva tout le monde debout au corps de garde ; le conseil siégeait au coin du feu, sans lumière. Il entra droit chez lui, et se jeta, tout botté, sur son lit ; il était fiévreux et harrassé, et il avait ordre d'être debout avant l'aube.—Quelle terrible jour que ce demain ! dit-il, en tombant sur le grabat comme un fardeau trop lourd. Pauvres gens !... j'ai peu d'espoir... Quand elle aura connu les terribles enchaînements de ma situation, quand elle aura compris toute la sincérité de mon cœur et de mon dévouement, elle me rendra son estime, au moins... peut-être davantage... Les événements feront le reste...

XXII.

Le lendemain, vers midi, près de deux mille personnes étaient réunies dans le bourg de Grand-Pré. Beaucoup étaient venus d'une assez grande distance, avec toute leur famille. Tous étaient groupés le long de la rue principale, devant les maisons, autour de l'église ; la plupart s'occupaient à expédier un léger repas qu'ils tenaient sous le pouce. Il n'y avait pas de tumulte ; au contraire, une sorte de stupeur régnait sur toute cette foule. On s'entretenait à demi-voix, comme autour d'une guillotine, à l'heure de l'exécution, comme sur la porte d'une tombe où l'on va déposer un ami du bien public.

Quand les vieilles horloges qui avaient marqué tant de moments heureux, dans ces chaumières ignorées, commencèrent à sonner trois heures, tous sentirent leur cœur se serrer ; les groupes se mirent à s'ébranler. Au même instant, un roulement de tambour se fit entendre du côté du presbytère : c'était le signal annonçant l'ouverture de l'assemblée. Aussitôt la population toute entière se mit en marche. La plupart des membres d'une famille se tenaient réunis. On voyait çà et là quelques têtes blanchies, et autour, se pressaient les représentants de plusieurs générations, échelonnés selon leur âge : on aurait dit des patriarches s'acheminant dans les plaines de la terre promise. Quelques femmes, quelques filles,

avides de connaître plus tôt le résultat de cette grande et mystérieuse affaire, s'étaient aussi mêlées à la masse des hommes.

Marie voulut suivre son vieux père ; elle l'accompagna jusqu'au perron de l'Eglise. La grande porte était ouverte à deux battants, et la population l'encombrait, en s'y précipitant, comme aux plus beaux jours de fête, lorsque Grand-Pré jouissait de son prêtre et de son culte.

La compagnie de M. George était distribuée de chaque côté du porche ; lui même se tenait tout près de l'entrée, veillant à ce qu'il n'y eut pas de désordre. Sa vue rassurait les braves gens, et tous s'empressaient de le saluer, en passant, comme d'habitude. Mais lui, en rendant la civilité, n'avait plus ce sourire naturel et bienveillant qui naît sur le visage de tout homme bien né, devant ceux qui le respectent et qui l'estiment : chacun de ces saluts lui faisait monter le rouge à la figure, et il semblait désirer se soustraire à ce témoignage de confiance et d'amitié. Mais quand il vit Marie, il pâlit ; car la jeune fille avait attaché sur lui un regard terrible comme celui de la justice. Le sien ne put y résister, il tomba vers la terre. Elle était à deux pas de lui.

Au moment de se séparer de son père (car les femmes n'avaient pas la permission d'entrer), elle le retint un instant lui demandant à l'embrasser ; et comme il se penchait tendrement vers elle, elle lui dit en lui montrant le sanctuaire, et assez fort pour que le lieutenant pût l'entendre :—Voilà notre autel, notre saint autel ! Si c'est un sacrifice qu'on va faire, Dieu sera plus près des victimes et des faux prêtres....

Pour se retirer et sortir du courant de la foule, Marie dut passer si près du jeune officier que ses habits frochèrent les siens ; dans ce moment, elle l'entendit qui disait :—Miséricorde pour moi, Marie, et courage pour vous... pauvre enfant !

Elle se détourna fièrement, puis elle alla se mêler au noyau des autres femmes qui s'étaient assises sur les bancs et sur la pelouse de la place, à une petite distance de l'église.

Quand le dernier de cette longue procession d'hommes fut entré et que le petit temple fut plein de tous ceux qu'il avait vus jadis prier et chanter, on vit s'avancer Winslow, Butler et Murray, entourés d'une garde qui portait l'épée nue ; tous franchirent le seuil de l'église, et après avoir ouvert un sillon au sein de l'assemblée, ils allèrent s'arrêter sur les degrés de l'autel. La porte se referma derrière eux et un double rang de soldats fit le tour de l'église, l'enfermant dans une double ceinture de bayonnettes aiguës.

Un silence effrayant s'établit partout, au dehors comme au dedans. Winslow, quoique homme de résolution, en paraissait accablé ; il hésita quelque temps à le rompre ; il semblait faire des efforts pour ramener sa voix dans son gosier devenu tout à coup aride et tendu ; sa main tournait et retournait le fatal parchemin, sans pouvoir le déployer ; elle était agitée de spasmes nerveux comme celle d'un assassin novice. Murray et Butler se sentaient déjà de la pitié pour tant de faiblesse, quand le colonel, prenant énergiquement sur lui, put enfin formuler ces quelques phrases :—

“ Messieurs, j'ai reçu de son excellence le Gouverneur Lawrence la dépêche du roi que voici. Vous avez été réunis pour connaître la dernière résolution de Sa Majesté concernant les habitants français de la Nouvelle Écosse, province qui a reçu plus de bienfaits, depuis un demi-siècle, qu'aucune autre partie de l'empire...

“ Vous ignorez moins que personne comment vous avez su le reconnaître...

“ Le devoir qui me reste à remplir maintenant est pour moi une dure nécessité ; il répugne à mon caractère, et il va vous paraître bien cruel ... vous avez, comme moi, le pouvoir de sentir.

“ Mais je n'ai pas à censurer, je dois obéir aux ordres que je reçois. Ainsi donc, sans plus hésiter, je vous annonce la volonté de Sa Majesté, à savoir : *que toutes vos terres, vos meubles et immeubles, vos animaux de toute espèce, tout ce que vous possédez, enfin, sauf votre linge et votre argent, soit déclaré, par les présentes, biens de la couronne ; et que vous mêmes soyez expulsés de cette province.*

“ Vous le voyez, c'est la volonté définitive de Sa Majesté que toute la population française de ces districts soit chassée.

“ Je suis chargé, par la bienveillance de notre souverain, de vous laisser prendre votre argent et autant d'effets de ménage que vous pourrez en emporter, sans encombrer trop les navires qui doivent vous recevoir. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous assurer la possession de ces choses et empêcher que personne ne soit molesté en les transportant.

“ Je veillerai à ce que les familles soient embarquées sur les mêmes vaisseaux, et à ce que ce déplacement s'opère avec autant d'ordre que le permettra le service de Sa Majesté.

“ J'espère que, dans quelque partie du monde que vous soyez jetés, vous serez des sujets fidèles, paisibles et heureux.

“ Je dois maintenant vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous restiez en sûreté, sous la garde et la direction des

troupes que j'ai l'honneur de commander. En conséquence, je vous déclare tous prisonniers du Roi." ¹

Ces derniers mots produisirent une commotion générale, comme le premier effort d'un volcan qui entre soudainement en éruption ; il s'échappa de toutes ces poitrines tendues une exclamation déchirante pleine d'angoisse et de sanglots ; c'était le cri de mille cœurs broyés, de mille victimes atteintes du même coup. Tous ces malheureux, subitement frappés, se sentirent instinctivement portés vers celui d'où partait le coup, comme ces naufragés sous les pieds desquels vient de s'ouvrir l'abîme, s'élançant avec l'instinct de la vie vers le rocher qui les a perdus. Tous les bras s'élevèrent simultanément vers Winslow, implorant... implorant sans paroles, avec des cris étouffés, avec un désespoir déchirant... Mais la sentence était portée, le sacrifice était accompli ; Winslow, Murray, Butler descendirent les marches de l'autel ; les épées de leur garde éloignèrent les bras implorants, les poitrines haletantes, et les trois bourreaux passèrent, mornes, froids ; ils semblaient s'efforcer de paraître impassibles, comme s'ils eussent voulu, après avoir commis cette mauvaise action, mieux cacher la honte qui devait les poursuivre devant tant de consciences honnêtes si cruellement mystifiées. Les portes s'ouvrirent pour les laisser passer ; mais elles se refermèrent derrière eux...

Cet instant fut le plus terrible ; tout espoir de clémence était évanoui, la poignante clameur des infortunés n'avait pas pu briser l'arrêt qui venait de les foudroyer, n'avait pas pu faire entrer la pitié dans les entrailles d'airain de leurs maîtres... Alors il se produisit un revirement violent dans cette tempête de douleur ; le désespoir aveugle prit un moment le dessus, revêtit toutes ses formes hideuses, s'abandonna à toutes ses inspirations frénétiques, surtout parmi les jeunes gens. Il est si dur d'être saisi tout à coup dans la force et l'ardeur de la vie, au centre de ses affections, au seuil de l'édifice de bonheur qu'on s'était créé, devant tous les enchantements de l'avenir, pour être lié par une main inhumaine à laquelle on ne peut résister, pour être encore arraché du sein de l'amitié et de la famille, chassé, livré à tous les supplices de la proscription !... Les uns se précipitèrent vers les ouvertures, s'attaquant aux gonds et aux serrures, essayant de broyer sous leurs poings les vieux panneaux de chêne. Le bois craquait sous ces violents efforts, mais rien ne cédait ; les assaillants se retournaient de rage, laissant le sang de leurs mains déchirées sur les rivets de fer dont on avait hérissé les portes. D'autres, ceux qui avaient prévu ces

¹ Haliburton.

malheurs, qui en avaient averti les incrédules, criaient, vociféraient en passant devant les Landry et les Le Blanc :— Ah ! nous vous l'avions bien dit !— Autour du vieux notaire ils se pressaient comme une avalanche, dirigeant vers sa tête leurs mains dont les doigts tendus semblaient devenus des griffes de lion ; et tous lui jetaient une accusation, un sarcasme :—Voilà ce que vous avez fait ! Nous étions des fous... nous avions des terreurs imaginaires, des soupçons déraisonnables ;... eh bien ! les connaissez-vous maintenant vos Anglais ? Vous pensiez être épargné, peut-être, parce que vous les aviez si bien servis :... allez maintenant, vieux lâche !

Au milieu de cet orage, le vieillard s'était tenu au bas de l'autel, agenouillé sur le premier degré ; il avait les mains jointes et il regardait vers le ciel dans une attitude de douleur inspirée qui aurait dû en imposer à ses accusateurs, s'ils n'eussent pas été aveuglés par la passion. En entendant tomber sur ses cheveux blancs le mot insultant de lâche, il se leva comme une ombre de saint, et se tournant du côté de la foule, il articula ces quelques paroles d'une voix brisée :

— Mes amis, venez, arrachez ces cheveux blancs, écrasez-moi au pied de cet autel, vous le pouvez impunément ; il n'y a de justice à craindre ou à espérer pour personne, dans ce lieu. Tuez-moi... allez, vous n'ajouterez pas à mes maux, et j'ai fini maintenant de vous être utile ; mais vous, mes compatriotes, mes enfants, que j'ai aimés pendant quatre-vingts ans, ne m'insultez pas au milieu de tant de douleur !... A mon âge, l'insulte est plus dure que la mort ; et je croyais avoir vécu pour n'en pas mériter une aussi dure !... Je me suis confié à la générosité d'une nation, j'ai cru à la parole d'un roi... si c'est un crime, il m'a perdu, et j'en suis suffisamment puni. Maintenant, je baise l'autel de mon Dieu, j'appuie dessus ces deux mains épuisées ; si j'ai voulu vous tromper, vous vendre, que le ciel confonde mon imposture ; qu'il dise si je suis un lâche ou un renégat !.....

— Non, non, crièrent quelques voix : pardonnez-nous ! priez pour nous ! priez avec nous !.....

Ces voix dominèrent et entraînent toutes les autres.

Le notaire était resté prosterné devant le tabernacle ; le mouvement saccadé de ses épaules laissait voir que ses larmes l'étouffaient. Il y a quelque chose de tout puissant dans les pleurs d'un vieillard, quelque chose de saint qui dompte les hommes et qui touche le ciel. Celles du père Leblanc produisirent une réaction subite dans toutes ces âmes bouleversées : le sentiment du malheur commun, de la douleur partagée, rétablit chez tous celui de la

justice. On ne songea plus à s'accuser entre frères, entre victimes ; l'injustice qui pesait sur tous était seule assez lourde à porter, on avait trop besoin de miséricorde et de consolation. Peu à peu, un calme contenu s'établit au milieu de tout ce monde ; le silence religieux de la résignation envahit cette enceinte ; on n'entendit plus que les sanglots des enfants pressés dans les bras de leurs pères, et ce balbutiement uniforme d'une foule en prières. La vieille église semblait avoir repris son caractère pieux d'autrefois pour faire descendre sur ses enfants les consolations célestes, un peu des béatitudes du Dieu des infortunés.

XXIII.

A l'extérieur, quand les femmes entendirent l'exclamation terrible de leurs parents, elles sentirent leurs entrailles tressaillir, comme à l'appel suprême d'un père ou d'un frère blessé à mort ; leurs tendres instincts les poussèrent toutes ensemble vers l'entrée de l'église et elles attendirent dans une anxiété indicible le moment où la porte s'ouvrirait. Lorsqu'elles la virent s'entrebâiller elle s'y précipitèrent ; mais c'étaient Murray, Butler et Winslow qui sortaient avec leurs sbires, ils leur signifièrent de se retirer, elles n'en firent rien ; ils les repoussèrent de la main, de leurs épées, mais elles offraient leur sein au fer, leurs têtes aux coups, pour tendre leurs bras à ceux qu'elles apercevaient par l'ouverture du porche. Elles ne reculèrent que lorsqu'elles virent Butler tourner la clef de la porte sur tout ce qu'elles avaient de plus cher ; alors elles comprirent qu'elles étaient devenues des femmes et des filles de proscrits, et elles s'en allèrent dans leur douleur affolée. Elles parcouraient les rues au hasard, se tordant les mains, et criant les unes vers les autres :—Ils les ont pris... ils les ont tous pris !..

Celles qui étaient restées chez elles, en entendant toutes ces lamentations, sortaient de leurs demeures, accouraient au-devant des autres, les embrassaient étroitement, se confondant dans leur désespoir. De proche en proche, le coup fatal fut porté sous tous les chaumes, dans tous les cœurs ; bientôt, il n'y eut plus, dans tout Grand-Pré, qu'une seule clameur ; on ne vit plus qu'une foule de femmes effarées, errant en désordre, comme des bacchantes ivres de leurs larmes. Une nuit hâtive vint heureusement répandre ses voiles sur ce spectacle.

Parmi toutes celles qui étaient revenues de l'église, la mère

Landry chercha vainement sa fille. Elle alla demander aux autres ce qu'elle était devenue ; on n'en savait rien ; elle parcourut toute cette route de désolation, regardant, s'informant ; elle vint explorer les abords du presbytère, fit le tour de la place publique : Marie était nulle part ; elle alla jusqu'à s'adresser à M. George, qui n'avait pas encore laissé les rangs de sa compagnie : — Monsieur le lieutenant, dit-elle, où est donc Marie ?... vous savez ce qu'elle est devenue... Elle aussi n'est, pas rentrée à la maison... l'avez-vous enfermée avec les autres ?... George dit qu'il ne savait rien de son sort ; qu'il s'en occuperait.

Les ténèbres étaient venues, la pauvre mère fut forcée de rentrer chez elle comme les autres femmes.

Qui pourra jamais analyser et peser les douleurs que cette nuit a cachées dans son sein... toutes ces familles sans chefs, toutes ces créatures faibles et défaillantes, sans soutien, toutes ces mères dépouillées dans leur joie, dans leur orgueil, dans leur amour ; toutes ces places vides au coin du feu, au grabat des jeunes gens, aux lits des époux ; toute cette douce gaieté de la veillée envolée ; tous ces souhaits d'amis et de voisins, tous ces baisers du soir, tous ces rêves de bonheur évanouis ; toutes ces horribles visions de l'avenir mêlées dans les ténèbres aux cauchemars hideux ; tous ces appels des enfants dans les frayeurs de leur insomnie ; tous ces sanglots harmonisés avec le bruit des vents dans les arbres dépouillés, avec les mugissements des troupeaux laissés, ce soir-là, sans abri et sans nourriture ?... Dieu seul a tout vu, a tout entendu ; puisse-t-il avoir tout pardonné à ceux qui ont froidement préparé et accompli tant de maux !...

XXIV.

Pendant que ces scènes se passaient à Grand-Pré, d'autres, peut-être plus lamentables encore, se produisaient sur tous les points du territoire acadien. Soit que les conquérants n'eussent pas tenté partout la même ruse ; soit que les habitants fussent prévenus de leurs projets, une grande partie d'entre eux s'étaient déjà enfuis dans les forêts, à la date de la proclamation. Les Anglais se mirent donc à les poursuivre, à les traquer jusque dans les habitations des sauvages, où un grand nombre s'étaient réfugiés. La terreur de ces pauvres gens était si grande, que, dans leur départ précipité, ils s'étaient à

peine pourvus des choses les plus nécessaires à la vie, de sorte qu'après quelques jours de souffrances extrêmes, ils revinrent se livrer à leurs maîtres. Ceux qui furent saisis en voulant s'échapper, ou qui firent quelques tentatives de résistance, furent fusillés, comme le gibier à l'affût ; partout le long des rivières, dans les sentiers sauvages, sur les routes publiques, on rencontrait des détachements de milice qui chassaient devant eux, comme des troupeaux égarés, quelques familles qu'ils avaient arrêtées au passage, ou saisies dans leurs dernières retraites : ils les conduisaient ainsi, au bout de leurs armes, vers les endroits de la côte où stationnaient les navires qui devaient les recevoir ; il y avait parmi ces captifs des femmes enceintes qui portaient d'autres enfants ; des vieillards, des filles adolescentes ; ils étaient affamés, dénudés et frileux.

XXV.

Le cimetière de Grand-Pré avoisinait immédiatement l'église ; au milieu, s'élevait un tertre abrité par un groupe harmonieusement composé d'ormes, de cyprès et de saules pleureurs ; c'est du milieu de ce bocage que s'élevait la grande croix destinée à protéger le repos de la famille des morts ; et c'est près d'elle que, vers 9 heures du soir, vint se fixer une partie des troupes anglaises pour y déployer ses tentes et allumer les feux de bivouac. La nuit était une des plus noires de la saison : on voyait à peine se dessiner sur le fond plus gris du ciel les grands massifs d'arbres sombres qui peuplaient le champ funèbre.

Quelques soldats, en tournant autour de la croix qu'ils voulaient abattre pour faire du combustible, sentirent leurs pieds heurter un objet qui leur parut n'être ni de bois ni de pierre ; en y portant la main ils découvrirent que c'était un corps inanimé.

— Une femme ! se dirent-ils entre eux, à demi voix ; il faut s'assurer si elle est morte ou vivante,.... si elle est jeune ou vieille.... si elle est belle ou laide ;... c'est important !

— Sa main est froide... son cœur bat encore un peu... De la lumière ! allons chercher de la lumière, dirent quelques uns.

— Non, pas de lumière, murmurèrent sourdement les autres ; elle est jeune... ses cheveux sont longs et bien tressés !... pas besoin de lumière.

— Oui, oui, il faut y voir un peu, grommelèrent les premiers ; pour la faire revenir, il faut de l'eau-de-vie, et lui mouiller le

front: John, va faire la garde pour éloigner les intrus et nous irons prendre toutes ces choses.

Et ces monstres s'éloignèrent, disputant entre eux avec des ricanelements sinistres.

George les aperçut comme ils venaient d'allumer leur torche et se préparaient à retourner à leur proie.—Où allez-vous, leur dit-il, avec cette lumière ?

— Nous voulons jeter à terre cette grande croix, pour entretenir notre feu, répondit le plus rusé de la bande.

— Ce n'est pas la peine, reprit le lieutenant ; laissez au moins aux morts leurs consolations ; il y a du bois tout autour du presbytère, allez en chercher.

— Il nous faut bien aussi faire quelques fagots de branches sèches et il nous est impossible de nous trouver le nez, par cette nuit de tombeau.

Le lieutenant les laissa continuer. En arrivant près du corps de la femme, qui était étendu la face contre terre, ils le retournèrent et, le soulevant dans leurs bras, ils approchèrent la torche près de la figure pour en étudier les traits. — Quel beau morceau ! s'écrièrent-ils tous ensemble ; quel dommage que cela soit inanimé !... Qui a l'eau-de-vie ?.....

Mais George était sur leurs talons ; il les avait suivis, soupçonnant à leur réponse qu'ils l'avaient trompé : en apercevant à une petite distance le visage de la jeune fille, il s'écria : — Dieu, c'est Marie ! et il vint tomber comme un tigre au milieu de la bande. Ses hommes, tout abasourdis par cette brusque entrée en scène, laissèrent tomber leur fardeau, et le corps de la fille des Landry roula par terre, d'abord sur les degrés qui formaient les assises du monument rustique, puis ensuite jusqu'au bas du tertre.

Dans son premier mouvement le jeune officier tira son épée, et il lui fit décrire, à la face de ses soldats, un cercle terrible où quelques uns auraient certainement laissé leurs têtes, s'ils ne s'étaient pas hâtés de sortir du rayon menaçant ; puis, arrachant la torche des mains de celui qui la portait, il leur dit à tous : — Allez maintenant, vils poltrons ! je prends cette femme sous ma garde ; si quelqu'un ose seulement flairer de ce côté, il s'en repentira !

La bande s'empressa de disparaître.

Aussitôt que le lieutenant n'entendit plus leurs pas et leurs grognements, il alla relever le corps toujours inanimé de Marie, et après avoir étendu sa capote au pied de la croix, il déposa dessus la pauvre abandonnée, et il s'assit à une petite distance, par respect pour cette forme virginale, pour cet ange de la terre tombé près de

lui, sans protection et sans témoin ; il craignait aussi qu'en revenant à elle, la jeune fille fût trop effrayée de le trouver à côté d'elle. Il aurait donné tout au monde pour pouvoir la transporter à la maison de son père ; mais il lui était strictement interdit de quitter son poste avant 6 heures du matin, et il n'aurait pu confier à personne des siens une mission aussi délicate. Il lui fallut donc accepter une situation qui avait pourtant son charme et qui pouvait changer heureusement sa mystérieuse destinée. Ayant fixé sa torche en terre, après avoir amorti un peu la lumière, il s'était accoudé sur ses genoux, fixant les yeux dans la pénombre où se dessinait à peine, dans les plis de sa redingotte, la figure de Marie. Sa pensée s'abandonnait tour à tour aux plus tristes réflexions et aux plus doux rêves de la vie ; des espérances extravagantes venaient encore lui apparaître au milieu de ce cimetière, après cette journée terrible, devant ce corps inanimé. La vie est, de sa nature, si prédisposée aux contrastes ; nos jours ont si souvent des lendemains extraordinaires, que les imaginations vives et les cœurs jeunes sont instinctivement portés à ne douter de rien.

Il n'y avait que peu d'instant que George était plongé dans sa méditation, quand il vit un mouvement se manifester à l'endroit où se trouvait Marie ; puis il aperçut la redingotte qui se déployait et tombait de chaque côté de la jeune fille, pendant qu'elle se soulevait lentement, lentement comme une tige frêle qu'a pressé sans la briser le pied du moissonneur. Après bien des efforts elle se trouva assise, mais encore chancelante. George ne put s'empêcher de faire quelques pas vers elle ; il craignait de la voir s'affaisser de nouveau : mais elle se raffermi, sa tête resta recourbée sur sa poitrine, ses yeux étaient fixés devant elle.

En entendant le bruit des pas de l'officier elle se retourna légèrement, mais elle ne parut pas effrayée, quoiqu'elle eût bien aperçu le jeune homme. Tout à coup elle étendit ses bras du côté de l'église, et elle resta ainsi, avec une expression de désolation stupide, la figure pâle, les mains tremblantes. La lumière restée à l'écart éclairait vaguement ses traits ; c'était quelque chose de saisissant de la voir ainsi sortir de l'ombre, se détacher de la terre, au pied de cette grande croix : on aurait dit une martyre des premiers siècles sortant de son tombeau avec le signe de sa foi. Le lieutenant fut maîtrisé par cette apparition ; il tomba près d'elle, à genoux ; alors, il l'entendit qui murmurait d'une voix oppressée :

— Ils sont tous là, les miens... mon père, mes frères ils sont tous là... là!... Ils vont être chassés, dispersés comme des méchants... Et Jacques, quand il viendra, ne trouvera personne... plus de

parents... plus de maison... plus de troupeau... plus de Marie!... Les traîtres! les cruels!...ils nous mentaient au nom du roi! même ce monsieur George!...Que c'est une chose cruelle d'être conquis!... Puis, après une pause, se retournant du côté de l'officier, elle ajouta :

— Vous, monsieur, l'avez vous connu le lieutenant Gordon?... il venait dans notre maison, il mangeait de notre pain, il riait à nos joies, il jouissait de notre bonheur; nous lui donnions toute notre confiance... il disait, il y a quelques jours, qu'il voulait ma main... Et nous trahir!... Il était donc le plus méchant, celui-là; il mentait avec son amitié, avec ses bienfaits, avec son amour!... Ah! que c'est affreux tant de malice!... faire du bien, faire naître la reconnaissance, l'amitié, l'amour... pour mieux frapper!...

George n'en put entendre davantage, tout son sang avait fait irruption vers sa gorge : saisissant fortement les deux mains de la jeune fille :—Ah! Marie! Marie! s'écria-t-il, revenez à la raison, ne brisez pas la mienne; épargnez-moi ce supplice d'ignominie!...

Cette interruption subite, la sensation violente que produisit l'étreinte de l'officier sur les poignets de Marie, la firent bondir :— Ah! un Anglais!... cria-t-elle avec effroi; éloignez-vous!... Ne me touchez pas avec ces mains là.... il y a du sang, des larmes dessus... les larmes de mon père et de ma mère!... Monstre! vous m'en avez inondée!... Et..... quoique ce sang et ces larmes soient souillés sur vous, gardez-les, gardez-les éternellement, devant Dieu et devant les hommes!... pour qu'ils vous jugent et vous maudissent toujours!... toujours!... Et la jeune fille fit un effort terrible pour s'enfuir; mais George la retint : — Non, non, Marie, ces mains qui vous arrêtent sont celles d'un ami, d'un protecteur; des mains qui ne voudraient trahir que pour vous sauver!— Elle n'entendit pas ces paroles, elle était tombée de nouveau sur les degrés de pierre.

Dans ce moment, la torche, brûlée jusqu'au bout, s'éteignit, laissant, confondus dans les mêmes ombres, l'officier, la fiancée de Jacques, le bosquet de saules pleureurs, et la croix noire. A de petites distances, on voyait encore luire les feux mourants des bivouacs; mais leurs rayons n'arrivaient pas jusqu'au tertre solitaire. George ne pouvait s'éloigner pour chercher de la lumière; il craignait que quelques autres soldats ne passassent par là; d'ailleurs, il était irrésolu, accablé. Dans cet état il chercha la croix, et quand il l'eut trouvée, il l'entoura de ses bras et il s'appuya dessus; et si quelqu'un avait pu percer les ténèbres qui l'environnaient, il l'aurait vu à genoux, les mains jointes, priant comme on priait à Grand-Pré.

Dans les jours d'isolement, de dégoût de la terre ; dans les jours où l'abandon et l'oubli des hommes, où l'injustice et les chagrins cuisans vous assaillent et vous écrasent ; quand le sentier où l'on marche vers un but de prédilection semble céder à chaque pas sous nos pieds, comme dans un cauchemar, quel est l'homme sensible, quelle est l'âme venue de Dieu qui n'a pas senti naître en elle une prière ? Il y a des moments où la vie a besoin d'être ravivée dans la source divine d'où elle découle, pour ne pas être abimée dans ses accablans. Heureux ceux qui se rappellent alors leur sublime origine et qui sentent encore ce suprême tressaillement de l'immortel amour, cet élanement du cœur qui est la prière. Quel bienfait que la prière ! elle naît en tout lieu, surtout dans les cachots, dans la cabane désolée, dans les déserts, dans la pauvreté, dans la douleur ; elle a toujours une voie ouverte vers le ciel ; elle trouve Dieu partout, tout près des lèvres de celui qui souffre ; qu'elle soit un balbutiement, un soupir, un regard, une pensée, elle arrive à Celui qui a dit : " Vous m'appellerez votre père."

George s'y abandonna longtemps.

XXVI

Le froid de la nuit, mais surtout la forte rosée du matin qui vint ruisseler sur le front de Marie, ranimèrent peu à peu ses sens et sa raison : l'aube commençait à poindre quand elle ouvrit les yeux. Elle n'avait la conscience de rien de ce qui lui était arrivé depuis le moment où elle était tombée évanouie sous le bosquet funèbre, après la sortie de Winslow de l'église.

En promenant son premier regard autour d'elle, elle aperçut George assis au pied de la croix : — Quoi ! vous ici ! dit-elle avec un air effaré : mais où suis-je donc ?... Et, après un moment de réflexion pendant lequel elle essayait de recueillir ses pensées longtemps égarées et d'analyser les événements, elle ajouta, en faisant un effort pour se lever : — Oh ! mon Dieu, c'est vrai !... J'ai donc passé la nuit ici... parmi ces gens... et ma pauvre mère restée seule avec sa douleur !

George, voyant qu'elle allait tomber, s'approcha pour lui offrir son bras : — Permettez-moi, dit-il, de vous soutenir et de vous accompagner jusqu'à votre maison.

— Non, dit la jeune fille, chancelante, non, monsieur, laissez-moi : je ne m'appuierai jamais sur le bras d'un homme que je méprise ; je me traînerai plutôt sur cette terre, elle me souillera moins.

— Ah ! Marie, l'appui d'un honnête homme ne souille personne !

— Vous avez pris part au conseil qui a dicté la proclamation mensongère du 3, et, hier même, vous nous avez laissés sous la fausse impression que nous n'avions rien à craindre de vous autres : ce sont là deux actes déshonnêtes.

— Marie, vous êtes injuste dans votre douleur, vous m'enveloppez dans la réprobation que mérite mon gouvernement, vous m'imputez la cruauté et la perfidie de mes supérieurs ; mais ne devais-je pas obéir ?...

— Monsieur George, le premier devoir qui commande est celui de l'honnêteté ; un homme est toujours libre de ne pas participer à un acte infâme, un soldat peut briser son épée devant le déshonneur : il vous est facile de vous passer du salaire et du pain qu'on vous donne ; et un gentilhomme n'en accepte pas de mains souillées. Ce n'est donc pas une injustice de laisser peser sur vous une honte que vous avez acceptée vous-même. Eh ! monsieur, qui pouvait vous pousser si ardemment à demander la main d'une pauvre Canadienne, quand vous aviez signé l'arrêt de proscription de tous ses parents ? Pourquoi tant de hâte ?... Vous vouliez sans doute garder sur cette terre que vous alliez vider de ses habitants, et où vous êtes, dit-on, condamné à rester, pour des raisons peu recommandables, un objet de plaisir, ... un passe-temps ; ... car il paraît que vous regardez peu aux moyens de vous amuser...

— Ah ! Marie ! Marie ! vous avez le droit de torturer un Anglais, fût-il innocent, pour les cruels supplices que vous infligent sa nation ; mais, je vous en prie, n'en abusez pas : par le sens de la justice qui est en vous, par la reconnaissance que vous m'aviez gardée, veuillez m'écouter.

— Eh bien ! parlez... Mais ma mère, ma pauvre mère, qui est restée seule, durant cette longue nuit !...

— Je ne vous retarderai pas, dit George ; il est d'ailleurs nécessaire que nous quittions ce lieu ! Si Butler m'apercevait ici, avec vous, il me mettrait peut-être dans l'impossibilité de vous être utile ; mon heure de service est passée, je puis donc m'éloigner ; si vous daignez m'accorder encore un peu de confiance, prenez mon bras, je vais vous conduire jusque chez vous.

Marié hésita quelques instants ; elle regarda l'officier avec un regard où le doute se confondait encore avec la douleur ; puis elle lui dit : — Je suis votre prisonnière, je vais devant vous ; — et elle s'achemina vers un sentier détourné. Sa démarche incohérente, ses pas irréguliers peignaient assez l'effort qu'elle faisait pour soutenir son corps brisé par cette nuit de défaillance et de lutte.

Aussitôt qu'ils furent sortis du cimetière et hors de la vue des soldats, le lieutenant prit la parole :

— Voilà plus de deux ans que j'habite Grand-Pré : quand vous ai-je donné le droit de soupçonner ma conduite passée, et de croire à toutes ces calomnies que mes gens ont popularisées parmi vous ?

— Jamais, monsieur, avant ces derniers événements.

— Quand je vous aurai dévoilé tous les motifs qui ont dirigé ma conduite durant ces derniers événements, et que vous aurez jugé combien mon cœur était honnête, croirez-vous les détails que je vais vous donner sur ma vie antérieure ?

— Oui, monsieur, et cela me fera du bien ; on ne croit pas tout-à-coup à tant de mal, sans faire violence à tous les bons instincts de sa nature.

— Parlons d'abord des années passées, reprit George.

J'ai perdu mes parents bien jeune : à vingt ans, je me trouvai à la tête d'une grande fortune, avec un grade dans l'armée. Une partie de mon éducation avait été négligée. On ne m'avait bien appris qu'une chose : celle de jouir de tous les biens de la terre ; cela devait être le but de mon existence. Je me trouvai donc lancé dans cette vie de garnison, la plus agitée, la plus frivole, la plus vide où un jeune homme puisse être jeté. Pendant cinq ans, j'ai fait des visites, j'ai accepté des invitations à tous les bals, j'ai pris part à toutes les parties de plaisirs, je me suis étourdi dans les valse et les menuets, j'ai torturé mon esprit pour lui faire produire des madrigaux et d'autres fadeurs moins prétentieuses mais aussi futiles, aussi mensongères. Je fut bientôt entouré de cette troupe de mères et de filles que le démon de la frivolité et des folles ambitions vient saisir dans leur heureuse médiocrité intellectuelle et sociale, pour les ronger au cœur : malheureuses créatures qui peuplent nos villes de provinces et surtout celles de nos colonies : sorties de la petite bureaucratie et des comptoirs des négociants fortunés, elles aspirent à notre société pour jouir de la vaine gloriole d'être vues en compagnie de nos épaulettes et de nos épées ; elles n'ont qu'un instant le rêve d'enchaîner notre existence : elles se contentent de quelques petits morceaux de notre fortune. Nous les trouvons sur notre chemin, faciles et sans souci ; elles font presque toutes les démarches ; elles viennent orner nos équipages, se prêtent à nos fêtes, charment nos heures inutiles avec une aisance qui rend les mères bien coupables, même si les filles ne le deviennent pas toujours.

Je crus un moment que j'étais un être extraordinaire, en me voyant au milieu de cette triple enceinte de voix insinuantes

et câlines, de cajoleries extravagantes, de relations familières. J'étais un des plus riches de mon régiment, par conséquent un des plus heureux... Pendant quelque temps, je fus absorbé dans ce milieu délétère, subissant le charme qu'il offre à l'inexpérience et à la sotte présomption de la jeunesse. Je changeai de lieu (fort heureusement pour moi), ce ne fut qu'un changement de scène et de décor; je trouvai là les mêmes acteurs, à peu près, avec d'autre fard et d'autres oripeaux. Tout cela finit par me donner une lassitude morale que je ne sus pas m'expliquer de suite. Instinctivement, j'avais cherché dans ce tourbillon de monde le but et l'exercice d'un sentiment sain, pur et profond de mon cœur, et je n'avais trouvé que la satisfaction éphémère de caprices toujours plus nombreux, toujours plus exigeants. Les hommes n'ont qu'un engouement passager, et bien peu d'estime et de respect pour ces idoles empressées, qui s'offrent à tous les cultes et glissent sur le chemin, quand elles devraient attendre des hommages moins abondants et mieux choisis, au milieu du sanctuaire embaumé de vertu, de réserve et de grâces vierges que leur préparent des parents véritablement sages.

A la fin, il me vint le désir de changer de lieux tous les jours, afin de briser, le lendemain, toutes les liaisons contractées la veille : le départ de mon pauvre frère pour l'Amérique me surprit dans cette idée extravagante ; je voulus le suivre ; il en fut charmé ; il était non-seulement le meilleur des frères, mais aussi le plus tendre de mes amis, toujours disposé à me donner d'aimables conseils et surtout de beaux exemples. Nous partîmes donc ensemble, lui avec une provision de sagesse à ma disposition, moi avec le regret de beaucoup de temps perdu, le dégoût des misères qu'enfantent notre vieille société et un peu de scepticisme à l'endroit de la sincérité et de l'élévation du caractère de la femme.

Voilà quelle a été ma vie jusqu'au moment où je suis arrivé dans votre village ; j'ai voulu ne vous en rien cacher.

Maintenant, puisque je suis devant vous pour recevoir ma sentence, et que c'est un de mes plus ardents désirs qu'elle ne soit pas injuste, je me dois un témoignage que je tairais dans toute autre occasion : c'est que cette existence fausse et cette atmosphère viciée dont j'ai si abondamment vécu, n'ont rien détourné, rien oblitéré, rien détruit de ce qui était droit et juste en moi. Il y a quelque chose dans ma nature de plus fort que la volonté et que la passion : c'est ce dégoût hâtif qui me saisit devant tout ce qui s'offre trop facilement et se prodigue à tout le monde, devant tout ce qui n'est pas l'expression spontanée et vraie de l'âme ; si, dans ces cœurs usés, sur toutes ces bouches repeintes, dans tous ces yeux aguerris,

j'avais vu s'échapper un sentiment et un mot sincères, une larme pure de tout intérêt, je n'aurais jamais eu le courage de m'en faire un jouet, et j'aurais horreur de moi-même, si je l'avais fait. Je me suis donc amusé d'une plaie de notre monde, j'ai dissipé près de cinq ans de ma vie en frivolités, j'ai négligé l'exercice des facultés les plus élevées qui m'ont été données, voilà mon crime, tout mon crime : jugez-le...

Ici, vous savez ce que j'ai fait aussi bien que moi. Le hasard m'ayant conduit à Grand Pré, j'y suis resté cloné par le devoir. Les grandes aventures que j'avais rêvées, les découvertes étonnantes que je devais faire en me distrayant, m'ont manqué ; je suis resté seul avec mon cœur vide et mon esprit impatient et lassé devant les grandeurs de votre continent et les mœurs simples, essentiellement honnêtes de vos compatriotes. Ces deux spectacles m'ont touché : mon esprit laissé sans entraves et mon cœur sans séductions ont retrouvé devant tant de beautés nouvelles de la nature et de l'âme leur voie et leur élan naturels. Et puis, Marie (laissez-moi vous le dire, puisque c'est une partie de ma confession et une nécessité de ma défense), j'ai trouvé, dans mes relations avec vous, la vertu si aimable, si belle, si entraînant, que sa vue, son contact, sa puissance féconde, ont purifié et développé la mienne ; et un jour, j'ai pensé que ce trésor de bien que je sentais naître en moi, par vos soins, deviendrait peut-être assez grand pour mériter de vous être offert en hommage ; j'ai osé l'espérer."

George s'arrêta ; Marie tressaillit et parut touchée ; son visage était devenu pourpre ; ses pas se ralentirent, et semblèrent irrésolus, mais après quelques instants, ils se raffermirent et parurent même se précipiter davantage. George avait suivi ses moindres mouvements, avec une angoisse indicible ; il tendait l'oreille pour compter et mesurer chacun de ses soupirs oppressés ; il tremblait à chacune des oscillations que décrivait sa taille ; il souffrait peut-être plus que Marie en la regardant aller ainsi, devant lui, victime pure, morne, chancelante, mais plus grande, plus noble, plus adorable sous le poids du malheur. Quand il remarqua l'altération momentanée qui se produisit dans sa contenance, il crut que ses dernières paroles avaient fait une impression favorable, et il attendit un mot, un regard ;... mais elle continua sa marche silencieuse, et il fut forcé de reprendre son récit.

—Le 25 août dernier, le conseil militaire s'assembla ; je dus y assister, malgré la répugnance que cela m'inspirait : j'avais le pressentiment d'une perfidie. On discuta les moyens à prendre pour accom-

plir votre expatriation : Murray et Butler, qui s'étaient entendus d'avance, proposèrent le plus lâche et le plus traître, celui qui devait vous prendre par surprise au moyen de la proclamation que vous connaissez. Je m'emportai d'abord contre un acte politique aussi inhumain, et ensuite contre un guet-à-pens aussi indigne d'une nation civilisée : on me traita de transfuge, on me menaça des arrêts, on me fit un crime de mes relations avec vos parents, enfin, je fus seul de mon parti, seul pour vous défendre : le projet infâme fut arrêté devant moi, on me désigna mon rôle ; je dus me résigner à servir à l'exécution de votre sentence, à porter pendant dix jours le secret de votre désolation. Et, si je n'ai pas brisé mon épée, Marie, si j'ai obéi, si j'ai souffert le supplice d'infamie que m'ont imposé mes chefs, quand toute mon indignation s'échappait de mon âme, quand ma main allait faire tomber sur vous la foudre, quand je savais qu'au jour de l'exécution je serais peut-être flétri pour toujours dans votre esprit, rejeté parmi les soldats sans honneur... eh bien ! savez-vous pourquoi, Marie ?... j'espérais vous sauver à ce prix !

Dans le premier moment de trouble, je vous écrivis cette lettre qui n'a pas eu de réponse, cette demande en mariage que je croyais bien trop précoce ; mais c'était la seule et la plus sûre voie qui me paraissait s'offrir à votre salut, et celle-là conduisait aussi à mon bonheur : en acceptant, vous étiez, vous et votre famille, à l'abri des rigueurs de l'exil. Je savais bien ne pas avoir assez mérité votre main, je n'ignorais pas, non plus, le nœud sacré qui lie votre existence à celle d'un autre ; mais j'avais l'espoir qu'après cinq ans d'attente inutile, après les événements qui se sont passés du côté de Beau-Bassin, au milieu de circonstances aussi précaires, vous trouveriez peut-être dans votre raison des motifs assez forts, et dans ma conduite auprès de vous assez de garanties de protection, de respect et d'amour, pour vous faire accueillir mes vœux... Vous ne m'avez pas répondu... Dans quelles angoisses vous m'avez laissé !... J'étais gardé à vue ; connaissant en partie l'attachement qui m'unissait à vous et aux vôtres, mes gens épiaient mes pas, craignant une trahison. Le soir de la fête de la ferme, la veille de l'assemblée, je n'en pouvais plus ; le désir de vous voir et de vous parler m'entraîna du côté de votre maison ; mais elle était pleine de monde. Cependant j'entrai, j'espérais vous voir encore sourire avant les jours de larmes !... Et comme j'ai souffert !... Ma langue a été fautive, et vous m'en avez accusé ; mais que pouvais-je dire ? Si j'avais laissé apercevoir dans ma réponse le but de l'assemblée, cela aurait sans doute produit un soulèvement désespéré au milieu de la population, qui n'aurait eu d'autre résultat qu'un massacre

horrible ; et d'ailleurs, j'étais lié par mes serments d'office : je puis désobéir à mes supérieurs et désapprouver ma nation, je ne suis pas libre de les trahir.

Voilà, Marie, tout ce que je puis dire pour ma justification ; maintenant, si je mérite encore votre mépris, il ne me reste plus qu'à jeter ces épauettes souillées à la face de Winslow, quoiqu'il arrive... Mais si vous me jugez encore digne de votre estime, je reste sous les armes avec le faible espoir de protéger votre sort. Aujourd'hui, je ne puis ni formuler de nouveau ni retirer ma demande de l'autre jour. Avant ces funestes événements, je pouvais demander votre main, les malheurs ne pesaient pas sur votre volonté ; mais maintenant, vous pourriez peut-être croire encore que je veux m'en faire un auxiliaire..... Soyez libre, Marie... Seulement, je vous déclare sur l'honneur que le jour où mon nom vous paraîtra assez réhabilité pour que vous puissiez le porter, il vous appartiendra. Je suis déjà catholique de cœur et de foi, je le serai publiquement le jour de mon mariage..."

En entendant ces dernières paroles, Marie mit ses deux mains sur son visage et resta un instant silencieuse. Elle éprouvait un combat terrible dans son âme : elle voyait tout à la fois, comme dans un seul tableau, ses vieux parents exposés à une longue suite de tortures qu'elle pouvait leur épargner ; Jacques, dont le retour était désormais impossible et d'ailleurs inutile, trainé dans les fers, élevant vers elle ses bras enchaînés ; ses compatriotes la regardant passer avec un Anglais, rougissant d'elle dans leurs angoisses ; et sa mère, toujours sa mère, l'accusant de faire le malheur des siens. Enfin, faisant un effort pour chasser ces images, elle se retourna du côté de l'officier :

— Monsieur George, dit-elle, vous êtes un cœur noble et généreux ! Pardonnez-moi les aveugles accusations que le délire m'a dictées ; je vous rends toute mon estime... Quant à ma main, vous l'avez plus que méritée par votre dévouement ; mais je ne puis pas en disposer sans le consentement de mes parents ; puisque leur sort dépend de ma décision, j'attendrai qu'ils me la dictent.—Et Marie tendit sa main avec confiance au lieutenant, qui, dans le premier abandon de son bonheur, la porta jusqu'à ses lèvres ; mais la jeune fille la lui retira violemment : sa vue venait de se fixer sur quelqu'un qui accourait devant elle, et elle s'écria toute éperdue, en étendant les bras :— Jacques ! mon pauvre Jacques !...

N. BOURASSA.

DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

(SUITE.)

VII

La question qui se présente ne saurait être traitée à fond dans un travail aussi circonscrit que celui que je livre au public. Toutefois, comme elle est essentiellement liée aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, il faut bien s'en occuper.

Je vais présenter, d'une manière aussi concise que possible, des considérations qui, pour peu qu'on veuille y jeter un regard attentif, feront tomber les incriminations dont l'Eglise a été l'objet à raison de l'excommunication dont elle a frappé les princes prévaricateurs.

D'abord, j'é mets, sans hésiter, l'assertion qu'une étude sérieuse de l'histoire du moyen-âge ne permet pas de soutenir qu'il y ait eu, à proprement parler, guerre entre le sacerdoce et l'empire. Jamais les armes n'ont été prises uniquement à l'occasion d'un acte pontifical. Il n'y a eu aucune lutte belliqueuse entre les Papes et les rois de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne. Où donc se trouve la guerre ? En Allemagne, en Italie. Mais jamais les Papes n'en

ont donné le signal. Elle a commencé sans eux ; ils ont été obligés d'intervenir, soit pour défendre leurs propres droits, soit pour prononcer entre les combattants, parce que c'était leur devoir de répondre à l'appel fait à leur justice. Voilà ce qu'enseigne l'histoire. Ainsi elle est loin de dire que les prétentions pontificales ont fait couler le sang des peuples.

Au reste, jugez de ce qui s'est fait au moyen-âge par ce qui vient de se passer. Le roi du Piémont s'empare, sans aucune provocation de la part du Pape, d'une grande partie des Etats Pontificaux. Le Chef de l'Eglise réclame en vain. Croyant qu'on le laissera se défendre, il autorise une levée d'armes pour reprendre ce qu'on lui a ravi ; le sang a coulé à Castelfidardo. Est-ce au Vicaire du Christ qu'il faut en demander compte ? Si, après la retraite des troupes françaises, le Pape, menacé par Victor-Emmanuel, appelle à son secours l'Autriche ou l'Espagne, et que l'une ou l'autre de ces puissances s'arme pour arracher sa proie à la rapine du brigand qui s'appelle roi d'Italie, est-ce qu'il serait raisonnable de faire tomber la responsabilité de cette guerre sur le Souverain Pontife ? S'il est interdit au droit de se défendre, c'est proclamer l'empire de l'ambition et de l'intrigue sur la terre.

Ce n'est pas seulement à raison d'une injuste agression contre leurs Etats que les Papes ont été en opposition avec certains souverains. Ils ont eu à exercer, à l'égard des princes temporels, des droits possédés à des titres divers.

Les Papes étaient suzerains de plusieurs Etats de l'Europe ; cette suzeraineté, on la leur avait donnée spontanément. Eh bien ! quand un prince, leur vassal, en attaquait un autre, le Souverain Pontife pouvait et devait proclamer l'injustice de cet acte, menacer d'user de son droit pour empêcher la guerre, et enfin s'en servir réellement pour réprimer une violence coupable.

Dans d'autres circonstances, les Papes étaient pris pour arbitres entre les princes : devaient-ils décliner cette déférence envers leurs arbitrages ? Evidemment non, parce qu'elle était dans l'intérêt de la paix de la société. Ils prononçaient sur des questions soumises à leur tribunal ; la partie condamnée n'acceptait pas toujours le jugement, de là la guerre. Est-il juste, en ce cas, d'en accuser leur arbitrage ? Les Papes ne provoquaient pas la querelle ; leur intervention, au contraire, ne tendait qu'à la faire cesser.

Mais d'ailleurs, leur titre de Vicaires du Christ leur donnait pleinement le droit de condamner toutes les injustices, de défendre en tout et partout les lois de la morale et de la religion, dont le maintien est confié par la Providence à leur garde. Là, donc, où

ils voyaient ces lois blessées, ils devaient signaler cette infraction à l'ordre. Tous les jours les Papes n'ont-ils pas à décider les cas de conscience, à se prononcer sur le caractère moral de tel ou tel acte ? Mais s'ils peuvent, s'ils doivent condamner l'injustice des particuliers, des individus ; s'ils ont droit de dire : " Vous ne pouvez faire tel contrat, il est frauduleux, il est criminel ; vous ne pouvez prêter à tel intérêt, il y aurait là une usure," pourquoi ne leur serait-il pas permis, sans doute en employant les précautions requises par la prudence, de dire à un souverain : " Telle conduite que vous tenez à l'égard de vos sujets est vexatoire, tel acte de votre législation blesse les droits sacrés de l'Eglise, telle prétention à l'égard de ce roi voisin est injuste ? " En donnant à ses représentants sur la terre le pouvoir de proclamer la vérité, de réprimer le désordre, de lier et de délier les âmes quant aux fautes qu'elles peuvent commettre, le Christ a-t-il restreint ce droit aux péchés des particuliers, aux injustices privées, c'est-à-dire aux violations morales les moins funestes, les moins importantes ? Leur a-t-il interdit de condamner les crimes des princes ? L'Evangile, la tradition, la raison protestent contre cette restriction qu'on voudrait mettre à la puissance spirituelle du Pape. Ceux-ci ont donc droit d'avertir les princes de leurs fautes, dont les conséquences sont si fatales à la société toute entière ; ils ont droit de sanctionner leurs prohibitions par la peine que le fondateur de l'Eglise l'a autorisé à employer, l'excommunication. C'est en faisant usage de cette arme spirituelle que les Papes ont réprimé ces affreux scandales que les souverains ont donnés, et dont l'influence aurait perverti les peuples sans l'anathème ecclésiastique. C'est par là qu'ils ont empêché le retour aux mœurs payennes de la polygamie et du divorce, qu'ils ont maintenu à la morale chrétienne cette excellence qui rend la société moderne si supérieure à l'antiquité et qui est la seule base de la vraie civilisation.

Grâces aux Papes, l'injustice ne s'est pas exercée sans une réclamation en faveur du droit qui a empêché de jamais prescrire contre lui. Grâce aux Papes du moyen-âge défendant la liberté des nations et de l'Italie surtout, le despotisme oriental ne domine pas encore la société. Le Bas-Empire ne s'est formé qu'en secouant le joug de leur autorité ; et si une grande nation n'y revient pas aujourd'hui, ce sera l'effet de la liberté revendiquée par l'Eglise ; les autres libertés cèdent facilement aux séductions ou aux menaces césariennes.

La fermeté des Papes à maintenir les droits de la religion, de la justice et de la liberté des peuples contre les envahissements des

empereurs et des rois a été pour la société un bienfait dont celle-ci doit lui être reconnaissante. L'excommunication a été l'épée victorieuse de l'Eglise contre le despotisme et l'immoralité. Cette vieille arme, qui sert encore au besoin, ne doit être considérée qu'avec respect.

On dira peut-être : " L'excommunication, c'est un acte de l'ordre spirituel ; que les Papes l'emploient, à la bonne heure, pourvu qu'ils n'en abusent pas ; mais la déposition des souverains, c'est tout autre chose : c'est une usurpation éclatante, c'est une absorption de l'autorité temporelle dans l'autorité ecclésiastique : comment en justifier les Papes ? "

En justifiant les rois et les peuples qui l'ont reconnue, acceptée. Toute excommunication n'était pas suivie de la déposition ; celle-ci, au reste, n'était prononcée qu'après de nombreux avertissements et une longue attente du retour du prince prévaricateur au devoir ; elle ne tombait que sur les rois vasseaux de l'Eglise, ou sur ceux qui, en propageant ou en favorisant l'hérésie, violaient les constitutions des Etats d'alors, dont ils avaient juré l'observation sous peine de perdre leur pouvoir. Dans les cas d'infraction, le droit d'insurrection n'était pas laissé aux peuples, peu juges par eux-mêmes des questions de foi, et facilement disposés à des excès funestes. Le Chef de l'Eglise, interprète de la doctrine sacrée, prononçait sur le fait de la violation, et déclarait, s'il y avait lieu, que la prévarication du prince amenait, en telle circonstance, la déposition qu'il savait devoir être la conséquence de sa faute, d'après la loi même de la société qu'il avait été appelé à régir.

Sans doute, beaucoup d'esprits trouvent étrange l'état social de cette époque et félicitent les nations modernes de s'être émancipées de toute soumission à l'Eglise, et d'avoir mis les gouvernements en dehors des questions religieuses.

Mais j'entends les peuples des âges de foi, tout glorieux de leur passé, élever la voix et répondre : " C'est nous qui avons raison de ne vouloir reconnaître pour nous gouverner qu'un homme religieux, donnant, par la profession de sa foi, une garantie de sa justice. Nous avons raison de refuser l'obéissance à un prince devenu étranger et hostile à notre foi, qui aurait pu user d'une influence toute puissante pour ébranler et pervertir les croyances religieuses de ses sujets. Nous avons raison, nous, pénétrés de l'esprit du christianisme qui enseigne que c'est par la grâce de Dieu seul que les rois peuvent exercer la justice, de ne vouloir pas être assujettis à un souverain qui, frappé des anathèmes de l'Eglise, ne pouvait plus attirer sur lui les bénédictions célestes dont il aurait eu besoin

pour bien gouverner. Nous avons raison de nous donner un contrepoids contre la force d'une autorité facile à dégénérer en tyrannie, en la plaçant sous le contrôle d'une autorité sacrée, qui par sa dignité et les grâces du ciel attachées à son action, devait présenter, dans les cas où il y aurait eu à recourir à son tribunal, les plus hautes garanties d'une décision impartiale, éclairée et propre à maintenir nos justes droits."

Voici comment a raisonné le moyen-âge. La société moderne entend autrement les choses ; elle croit que la religion est indifférente à l'ordre politique et civil ; et elle ne reconnaît pas d'autre répression des abus réels ou prétendus d'un gouvernement que la Révolution, laquelle a pour résultat le régime de la terreur, ou la verge du despotisme écrasant toutes les libertés.

VIII

Je reviens à la théorie chrétienne du pouvoir civil.

L'Apôtre a dit que le prince est le ministre de Dieu pour faire le bien : *Minister Dei in bonum*. Ce bien que le prince doit opérer, n'est-ce pas, après tout, ce qui peut tourner à la gloire de Dieu ? Car, Dieu étant le principe de tout, il en doit être aussi la fin. Tout descend de lui, tout doit remonter vers lui. Quel est le but de la création ? La glorification de Dieu pour la sanctification des élus ; le salut des hommes, c'est-à-dire leur vocation à participer au bonheur de Dieu même dans le ciel. Voilà ce que Dieu désire ; c'est à cette fin que tout est co-ordonné.

L'Eglise est instituée pour diriger les hommes dans la voie du salut par ses enseignements et son ministère. L'Etat ne peut être établi dans un but différent de celui de l'Eglise ; il doit avoir, lui aussi, pour fin de favoriser le salut des hommes ; mais non, sans doute, par une action directe, immédiate comme celle de l'Eglise. Il doit maintenir l'ordre extérieur, la paix et la justice, sans lesquels la société ne saurait exister. Il porte le glaive, dit encore l'Apôtre, pour imposer aux méchants une crainte salutaire et permettre par là même, ou bien, c'est-à-dire, à la gloire de Dieu par le salut de l'homme, de s'opérer facilement. Il est impossible d'assigner à l'autorité civile une autre raison d'être, sans blesser ce caractère essentiel des œuvres de Dieu, l'unité. Variées dans leur nature et leur action, les deux puissances sont une dans leur but.

Il suit de ce qui vient d'être exposé qu'il doit y avoir des rela-

tions entre l'Eglise et l'Etat ; ils ne sauraient être indifférents l'un à l'autre. Aussi, dans le dessein providentiel, l'Etat reçoit de l'Eglise l'enseignement de ses devoirs et la sanction de son autorité dans les prescriptions qu'elle fait à la conscience de lui obéir. *Non solum propter iram etiam propter conscientiam* dit encore St. Paul. D'un autre côté, l'Eglise a besoin de l'Etat afin qu'il favorise sa liberté d'action par le maintien de l'ordre et la répression des injustices et des violences des hommes. L'accord de l'Eglise et de l'Etat fait la sécurité du monde, et réalise le but de la sagesse suprême.

On va dire, sans doute, qu'avec cette théorie, on ne voit pas ce que serait l'indépendance de l'Etat : vu que l'Eglise, intervenant partout, blâmera tout ce qu'elle croira opposé à ses intérêts et voudra tout ramener à l'exécution de ses volontés.

L'Eglise blâmera sans doute tout ce qui, de la part de l'Etat, serait contre les lois de Dieu ; c'est son devoir : elle est instituée pour enseigner la vérité et la justice ; elle ne peut donc, sans élever la voix, selon, toutefois, la mesure voulue par la prudence, elle ne peut laisser s'opérer l'iniquité et favoriser l'erreur par les souverains au préjudice de la morale et de la foi, dont elle est la gardienne. S'il ne lui est pas permis de réclamer contre les violations des lois divines ou des lois qu'elle-même a reçues de Dieu le pouvoir d'établir, à quoi sert-elle ? Mais de ce qu'elle a le droit de blâmer ce qui est répréhensible de la part de l'Etat en tout ce qui concerne l'ordre spirituel, il ne s'en suit pas que l'Etat n'ait son indépendance dans l'ordre purement temporel.

La société civile peut s'organiser avec telle forme de gouvernement qu'elle jugera à propos. L'Eglise n'en proscrit aucune, elle s'accommode à toutes ; c'est une calomnie de l'accuser de favoriser le despotisme ou la monarchie absolue, elle, dont le plus grand théologien a dit textuellement : " La meilleure forme politique est le gouvernement mixte, où il y a la monarchie, parce qu'il y a un roi qui préside ; l'aristocratie, parce qu'il y en a beaucoup qui participent au pouvoir à raison de leur mérite ; et la démocratie, parce que les hommes du peuple peuvent être élevés aux charges, et parce que l'élection de ceux qui commandent appartient au peuple. Et c'est, ajoute St. Thomas, le gouvernement qui fut établi par la loi de Dieu. (1, 2, 9, 105, 1.)

Le mode de transmission du pouvoir appartient à la société civile seule ; le droit divin et inamissible des familles royales n'est pas un dogme catholique.

L'Eglise n'a nullement à s'immiscer dans l'administration civile et politique. Quand a-t-elle réclamé le droit d'intervenir dans la

nomination aux emplois, dans l'exercice de la justice, dans tout l'ensemble de la législation, si ce n'est en rappelant, avec révérence et discrétion, quand il le fallait, le respect aux lois de l'ordre moral dont elle est la gardienne et l'interprète? A-t-elle jamais dénié au pouvoir civil le droit de faire la guerre, quoiqu'elle puisse blâmer une guerre évidemment injuste?

Il y a un canon célèbre dans le droit ecclésiastique; il est désigné par les mots qui le commencent: *Si imperator*. En voici la teneur: "L'empereur catholique est le fils et non le souverain de l'Eglise; en tout ce qui touche à la religion, il doit s'instruire et non enseigner. Il possède les prérogatives de la puissance temporelle qu'il a reçue de Dieu pour exercer dans l'Etat l'autorité législative; que, se souvenant de ce bienfait, il ne permette aucun acte contraire à la destination de l'ordre divin. Que nul ne s'approprie aucun droit, aucune fonction dont un autre a été investi, de peur de se voir séparé de celui par qui tout a été fondé." Voilà bien, n'est-ce pas, la distinction des deux pouvoirs et leur droit d'agir dans leur sphère indépendamment l'une de l'autre?

On ne manquera pas d'affirmer que, malgré ce principe, ils ne sont pas rares les cas d'une intervention ambitieuse de l'autorité ecclésiastique dans le domaine de l'Etat. On parlera des prétentions exorbitantes de l'Eglise contraires au bien général de la société, d'excommunications lancées avec une injustice que l'histoire a reconnue. On infligera la note d'abus à nombre de faits et gestes du pouvoir sacerdotal.

Voici encore le thème d'une bien longue discussion, s'il fallait la traiter à fond. Mais quelques observations me paraissent devoir suffire à la réponse. Sans doute, il peut y avoir abus, réclamations injustes, exercice d'une autorité usurpatrice de la part de quelques évêques, du corps épiscopal même d'un Etat; le Pape lui-même, comme souverain temporel, peut faire des fautes et commettre des injustices. Bien plus, tout exercice de son pouvoir spirituel n'est pas infaillible; il peut absolument être trompé ou s'égarer lui-même en fulminant une excommunication, qu'au reste le ciel ne ratifie jamais, si elle est injuste.

Il est donc des cas où l'abus est possible. Jusqu'à quel point a-t-il été réel? Voilà une question historique qu'il ne peut s'agir de discuter ici. Mais sans entrer en aucun détail, je dirai que les catholiques peuvent et doivent résolument protester contre ces accusations vagues et générales de méfaits de la part de l'autorité ecclésiastique. C'est sous ce rapport surtout que l'histoire, écrite dans les derniers siècles, a été, suivant l'expression du Comte de

Maistre, une conspiration contre la vérité. Mieux étudiée aujourd'hui, elle dément la presque totalité des accusations contraires à l'exercice de la domination religieuse, du moins du pouvoir pontifical. Et il n'est peut-être pas une excommunication lancée par le Vicaire du Christ dont la justice ne puisse être défendue, excepté en certains cas, bien rares encore si toutefois il s'en trouve, où sa bonne foi aurait été trompée par une fausse exposition des faits. D'ailleurs, il en doit être ainsi. Dieu, sans doute, n'a pas attaché l'infaillibilité à tous les actes de la puissance ecclésiastique ; cela n'était pas nécessaire pour le maintien de la vérité. Mais toutefois, si, dans l'exercice de son pouvoir, même faillible de soi, elle tombait souvent dans l'erreur et l'injustice, elle perdrait alors aux yeux des hommes le respect qu'elle doit commander ; et elle ne paraîtrait plus avoir cette assistance divine qui lui a été promise pour jusqu'à la consommation des siècles.

IX

J'observerai qu'il y a toujours eu une tendance à accuser l'Eglise d'envahissement du domaine temporel. Cela remonte même à son chef. Hérode craint un rival en Jésus naissant. Les Pharisiens l'accusent sans cesse d'être un séditieux, d'empêcher de payer le tribut à César, et de vouloir se faire roi. L'inscription placée au haut de la croix semble dire dans un sens ironique : cet homme a été mis à mort pour s'être arrogé les droits du pouvoir temporel. Les Apôtres se sont entendus accuser, eux aussi, de fomenter des troubles et des révoltes dans l'Etat. Aussitôt que l'Eglise, devenue libre, exerce quelque pouvoir, immédiatement elle rencontre dans l'autorité civile un adversaire qui lui reproche d'empiéter sur ses droits. L'imputation que l'Eglise est dangereuse pour l'Etat a traversé tous les siècles comme une des tribulations qui lui avaient été annoncées par son Chef.

Maintenant, il faut dire que si rigoureusement on peut admettre quelques abus de fait dans le pouvoir exercé par les autorités ecclésiastiques, on ne peut supposer une usurpation dans l'Eglise lorsqu'elle atteste solennellement ses droits en déclarant qu'ils font partie de la doctrine qu'elle est chargée d'enseigner au monde. C'est alors une vérité qu'elle proclame au nom de Dieu même. Dire qu'elle outrepassé ses pouvoirs, qu'elle empiète sur le domaine civil, c'est ne plus reconnaître l'assistance divine à son égard, c'est

rejeter son infaillibilité doctrinale. Si les principes qu'elle émet sont en opposition avec ceux que soutient quelque part le pouvoir séculier, il faut dire tout simplement que celui-ci est dans l'erreur; il n'a pas, lui, la promesse de l'infaillibilité. Entendez le Vicaire du Christ. Il condamne cette proposition :

“ L'Etat, comme étant l'origine et la source de tous les droits, jouit d'un droit qui n'est circonscrit par aucune limite.” C'est la proposition 39^e du *Syllabus*.

Il condamne aussi la 42^e : “ En cas de conflit légal entre les deux pouvoirs, le droit civil prévaut.”

La 57^e : “ Les lois civiles peuvent et doivent être soustraites à l'autorité divine et ecclésiastique.”

La 71^e : “ La forme prescrite par le Concile de Trente n'oblige pas sous peine de nullité, quand la loi civile établit une autre forme à suivre, et veut qu'au moyen de cette forme le mariage soit valide.”

La 74^e : “ Les causes matrimoniales et les fiançailles, par leur nature propre, appartiennent à la juridiction civile.”

L'Eglise condamne ces diverses propositions comme erronées; elle prononce cette condamnation en vertu de son autorité doctrinale, et fait aux fidèles un devoir de conscience d'y souscrire.

Mais voici que l'Etat s'élève contre cette condamnation, comme attentatoire à ses droits.

De quel côté se trouve la vérité? Il n'y a point de juge de la controverse, si l'on regarde l'Eglise comme pouvant se tromper elle-même dans la question. Alors Dieu laisse les hommes sans moyens de connaître la vérité sur les points de la plus haute importance pour la société. Les deux pouvoirs sont constitués en état de guerre permanente. Est-ce là un ordre de choses digne de la Providence?

D'ailleurs, si l'Eglise se trompe sur le point en question, qui nous assure qu'elle ne peut errer sur les autres? Que devient alors son infaillibilité, sa mission de proclamer la vérité, son droit de forcer les intelligences à se soumettre à ses décisions? Il faut donc nécessairement reconnaître que l'Eglise ne saurait se tromper sur les limites de son pouvoir. Si, en effet, elle ne les connaît pas infailliblement, son jugement peut toujours être récusé et son autorité contestée. Donc, soutenir que le chef de l'Eglise a outrepassé son pouvoir en condamnant les propositions qui ont été énoncées, c'est tout simplement renier son institution divine; c'est n'être plus catholique; c'est faire un acte d'abjuration; ou, si l'on prétend encore demeurer fidèle, c'est alors une expression hypocrite,

ou bien une déclaration de la faiblesse de sa logique. Il s'agit donc ici d'abjurer sa foi ou la raison. Toute la question est là ; il faut avoir l'intelligence d'en bien saisir la nature, et le courage de reconnaître la vérité dans laquelle elle se résoud.

Je ne sais s'il est encore des catholiques qui diraient : " Le Pape n'est pas infaillible. La dernière Encyclique émane du Souverain Pontife seul ; les circonstances où il se trouve ont pu influencer son jugement et déterminer l'acte qu'il a accompli."

Je répondrais en ce cas avec St. François de Sales : " Le Pape et l'Eglise, c'est tout un." Le gallicanisme ne trouverait plus aujourd'hui de théologien sérieux pour le soutenir. D'ailleurs, il admettait lui-même que l'adhésion du corps épiscopal aux décisions du Souverain Pontife donnait à celles-ci une autorité à laquelle il n'était plus permis de résister. Or, on le sait, dans toutes les parties du monde catholique, les évêques ont adhéré aussi publiquement que cela leur a été possible aux condamnations pontificales ; il ne resterait donc plus de subterfuge au soutien des propositions notées d'erreur par le chef de l'Eglise.

Entrons maintenant dans une considération plus détaillée des doctrines de l'Encyclique et des rapports que cet enseignement établit entre l'Eglise et l'Etat. L'Etat doit avant tout à l'Eglise sa liberté. L'Eglise a reçu de Dieu même la permission d'éclairer le monde, de faire connaître les révélations divines, de décider de toutes les controverses qui intéressent l'ordre spirituel ; nul pouvoir ne saurait avoir le droit de mettre la moindre entrave à son enseignement ; ce serait vouloir enchaîner la parole de Dieu même. Le Christ a dit aux Apôtres et à leurs successeurs : " Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ; enseignez toutes les nations." Toute atteinte portée à la liberté doctrinale de l'Eglise attaque directement le pouvoir qu'elle a reçu de Dieu et empêche sa fonction essentielle. Tout obstacle mis à l'accomplissement de la mission de l'Eglise est une usurpation sacrilège de la part du pouvoir séculier. L'enseignement que donne l'Eglise, c'est la vérité ; l'empêcher d'instruire, c'est donc s'insurger contre la vérité même ; celle-ci a toujours droit de se manifester ; car, la vérité, c'est Dieu. Toute tentative qui tend à empêcher son expression ne peut être inspirée que par l'être mauvais, celui qui est le père de l'erreur et du mensonge.

Avec quelle raison donc le Pape condamne-t-il cette proposition :

" Il n'est pas permis aux évêques de publier même les lettres apostoliques sans la permission du gouvernement."

C'est la 28^e du *Syllabus*.

Tout le monde, il est vrai, n'en juge pas ainsi. M. le Garde des Sceaux, en France, a bravé cette condamnation de la manière la plus expressive, en interdisant aux évêques la publication de l'Encyclique.

Mais, ont dit les prélats, c'est un acte de l'autorité pontificale, une décision doctrinale de l'Eglise à laquelle nous avons nécessairement à nous soumettre.—Moi j'applique la loi de l'Etat qui porte aux articles dits organiques qu'aucune bulle, encyclique et autres documents venant du St. Siège, ne doivent être publiés sans l'autorisation du gouvernement, qui peut la refuser.—Mais le Souverain Pontife déclare qu'on ne peut sans péché refuser la soumission à ses décrets. Désobéir, c'est charger sa conscience et encourir les châtimens de la justice céleste.—Si vous désobéissez au gouvernement, il sévira contre vous ; vous serez déférés au conseil d'Etat, et il sera déclaré solennellement au pays que dans votre conduite il y a eu abus.—Mais c'est Dieu même qui parle par son Pontife.—C'est César qui s'exprime par mon organe.

Oui, logiquement, cela ne peut être contesté : César est au-dessus de Dieu. Voilà ce qu'a déclaré l'inconcevable prohibition du ministre de l'Empereur. N'en soyez pas surpris : le Césarisme a toujours tourné à l'apothéose.

Mais je dirai, en rappelant des paroles qui sont célèbres dans les fastes de l'éloquence : " L'Eglise a un vieux texte : *non possumus*, " dans un vieux livre appelé les Actes des Apôtres, qui a été inventé " par un vieux Pape, appelé St. Pierre. Et avec ce mot elle conduira ses adversaires jusqu'à la fin des siècles sans céder."

On dira que le gouvernement ne prétend point s'opposer à la publication des décisions pontificales relatives au dogme et à la morale, et qu'il n'interdit que ce qu'il croit en opposition aux droits de l'Etat.

Mais il exige que tous les actes émanés du St. Siège lui soient soumis, et si l'Eglise condamne ses prétentions, il dit alors à l'Eglise : Vous avez tort : vous outrepassiez vos pouvoirs ; vous proclamez comme appartenant à la foi ce qui ne lui appartient pas : c'est à moi de juger de ce qui est de votre juridiction et de la mienne. C'est la 19^e proposition condamnée, à savoir :

" Il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits " de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut les exercer."

L'Encyclique déclare en termes formels une pareille prétention contraire au dogme catholique de la pleine autorité divinement donnée par Notre Seigneur Jésus-Christ au Pontife Romain de régir l'Eglise universelle.

J. S. RAYMOND, P^{tre}.

(A continuer.)

CHANT DES ARTISANS CANADIENS.

Au sein de nos luttes civiles,
Dans ce peuple inquiet, justement alarmé,
En dehors de l'intrigue où végètent les villes,
Un noyau d'hommes s'est formé.
Ce sont des travailleurs de qui l'intelligence
Ouvre des horizons sur un monde nouveau :
Les partis sont déçus!—le droit et la puissance
Sont l'industrie et son drapeau !

Un jour se lève sur nos têtes,
Il renferme pour nous des instants solennels.
Les gloires du passé, les sanglantes conquêtes
N'ont plus d'adeptes ni d'autels.
C'est à nos ateliers, c'est au marteau sonore
Qu'il nous faut demander le prix de nos exploits,
Et nous donner la main pour triompher encore
Par la plus belle de nos lois !

Que devient la diplomatie ?
Qui sait vers quel abîme elle nous traînera ?...
L'artisan porte en lui l'amour de la patrie,
Et son travail la sauvera !
Nous la ferons grandir par ses ressources mêmes,
Exploitant son génie au profit de son nom,
Afin de lui trouver, dans des périls extrêmes,
D'autres sauveurs que le canon.

Debout ! car l'avenir s'entrouvre
Pour nous montrer le but où vont les nobles cœurs :
Dans nos arts florissants que l'étranger découvre
Des rivaux, sinon des vainqueurs !

Qu'on transforme l'État en Ligue, en République,
 Nous voulons, nous aussi, l'affermir sous nos pas :
 Ensemble levons-nous comme l'Atlas antique,
 Portant un monde dans nos bras !

C'est la Volonté souveraine
 Qui veut par notre main cicatrizer nos maux.
 Élançons-nous, amis, par le val et la plaine,
 Par les campagnes, les hameaux !
 Quand le travail nous livre à l'envi sa richesse,
 Hâtons-nous, hâtons-nous d'en prendre notre part ;
 C'est le fruit savoureux d'une aimable tendresse ;
 Car Dieu ne fait rien au hasard.

Il veut que l'homme ici domine,
 En marchant à la voix de son commandement.
 Il met dans sa pensée une flamme divine,
 Son adresse est un instrument.
 L'œuvre patriotique est un combat sans trêve,
 Que le souffle d'en haut doit toujours animer !
 Les aïeux nous ont fait, dans un grand et beau rêve,
 Notre Canada pour l'aimer.

Aimons-la donc cette Patrie,
 En créant sur son sol un pouvoir respecté ;
 En donnant à nos fils l'amour de l'industrie,
 Ce germe de la liberté !
 Que, sans chercher l'éclat d'honneurs imaginaires,
 Ils fuient des parchemins le contact dangereux ;
 Qu'honnêtes ouvriers, dans leurs modestes sphères,
 Ils soient les simples, les heureux !

Que leur front jamais ne rougisse
 Après d'un bachelier, d'un pompeux citadin.
 L'honneur marche souvent au bord d'un précipice :
 Qui répondra du lendemain ?
 Pour le garder sans tache à l'abri de l'orage,
 Nous préférons l'utile et paisible métier ;
 Bien qu'il faille parfois craindre pour son courage,
 En suivant seul l'âpre sentier.

Sans doute, il est beau d'entreprendre
 La lutte qu'au destin doit livrer un talent ;
 Sans doute, avec respect nous apprenons à rendre
 Hommage au savoir triomphant.
 A chacun sa carrière ! — il faut que la science
 Promène son flambeau dans toute obscurité, —
 Travaillez, vous aussi, frères ! la Providence
 Veut l'ordre avec l'activité !

Enfants, à chacun sa carrière !
 La nôtre a ses dangers comme elle a ses vertus.
 Dans cet apostolat, dont notre âme est si fière,
 Les travailleurs sont les élus !
 Pour défendre nos droits sachez bien les connaître.
 Vous sauverez le peuple en restant son soutien.
 Le siècle qui flétrit et l'esclave et le maître,
 Donne la gloire au citoyen.

Il est une heure dans la vie
 Où l'on reçoit, enfin, le prix de ses efforts ;
 D'un repos mérité notre tâche est suivie :
 La paresse a trop de remords.
 Nos pères ont toujours retrempé leur audace
 Aux sources du travail et de l'adversité :
 Le Castor doit rester aux pennons de leur race,
 Ah ! flétrissons l'oisiveté !

Comprenez le patriotisme
 Sans froisser d'Albion les fils laborieux ;
 Car il ne fut jamais cet étroit égoïsme
 Fait pour de vils ambitieux.
 Partout nos concurrents ont le poids des oracles,
 Ne soyez pas jaloux de leurs justes succès :
 La palme se conquiert !—vous ferez des miracles,
 S'il en faut à vos intérêts !

Réveillez l'ardeur admirable
 Qui fut, aux jours d'épreuve, un garant d'avenir,
 Alors que, nous liguant sous les feuilles d'érable,
 Il fallait combattre ou mourir.
 Le danger, renaissant sous des formes nouvelles,
 Attire la valeur sur un terrain nouveau ;
 Mais vous marcherez forts si vous restez fidèles
 A l'industrie, à son drapeau !

BENJAMIN SULTE.

Novembre, 1865.

LE CŒUR ET L'ESPRIT.

NOUVELLE.

(SUITE.)

IV

L'HÉROÏNE.

La jeune fille que Paul allait rencontrer chez sa tante, et que celle-ci lui destinait, n'était point une femme ordinaire. Sa beauté, son caractère et son esprit formaient un ensemble piquant et gracieux où se révélait une grande originalité. Elle n'était point régulièrement belle, ni simplement jolie ; les gens ne tombaient point amoureux en l'apercevant, non plus qu'ils ne l'oubliaient tout à fait, une fois qu'ils l'avaient vue. Sa figure n'avait pas ce grand éclat de teint qui éblouit le vulgaire, mais cette finesse de traits, cette vivacité d'expression, ce charme de physionomie qui captivent plus sûrement les cœurs délicats. Je ne vous dirai point de quelle couleur était ses yeux ou ses cheveux, ni si elle était brune ou blonde, ni si elle était grande ou petite. Représentez-vous-la, lecteurs, sous les traits de celle que vous aimez, et je serai certain que vous vous intéresserez bien plus à elle que si je vous.

décrivais minutieusement toutes ses grâces. Lorsque je lis un roman, je souris toujours de la peine que se donne l'auteur pour nous mettre sous les yeux l'image exacte de son héroïne. Si son livre nous intéresse et nous émeut, celle que nous voyons heureuse ou malheureuse, trahie ou infidèle, enfin triomphante au dernier chapitre, n'est jamais autre que l'objet aimé, dont la pensée remplit notre cœur en ce temps-là.

Qu'il me suffise donc de dire qu'Ernestine—(c'est le nom de mon héroïne ; s'il ne vous convient pas, si la Dame de vos pensées en porte un autre, lecteur, appelez-la Louise, Paméla ou Joséphine, à votre guise ; il me suffira qu'elle vous plaise)—Ernestine avait sur les lèvres un sourire qui n'aurait point déparé la plus fine bouche du monde. C'était vraiment un merveilleux sourire, où la tendresse de son cœur, la malice de son esprit et la fière mélancolie de son âme se fondaient dans un éclair de passion descendu de ses yeux. Quand une fois une secrète émotion, une rapide sympathie ou le hasard de l'entretien avait fait naître ce sourire sur ses lèvres devant vous, on ne l'oubliait jamais plus. Il éclairait pour toujours le cœur.

Quant au caractère et à l'esprit d'Ernestine, cela demande un plus long détail.

Pour bien connaître une femme, il faut connaître l'homme sur qui elle a d'abord jeté les yeux et qui, le premier, a touché son cœur ; non pas qu'il faille la juger d'après lui, car ce serait le plus souvent la bien mal juger, mais parce que ce début, heureux ou malheureux, donne la clé des impressions qui ont décidé de la direction de son esprit et de son cœur. Il est permis de trouver la chose extravagante, mais on ne saurait empêcher les jeunes filles de juger les hommes par le premier homme qu'elles ont aimé. S'il est digne d'elles, elles demeurent, sans trop de désillusions, elles s'affermissent même dans ce milieu d'admiration ingénieuse, facile et d'enthousiasme délicat, où les a insensiblement conduites l'éducation si distinguée qu'elles ont reçue dans leurs dernières années de couvent ; s'il est supérieur à elles, il les élève à son niveau et bientôt, par l'imagination du moins, elles planent au-dessus de lui. Si, au contraire, par un de ces hasards trop communs pour qu'un bon nombre n'en soient pas victimes, elles ont, dans cette première surprise du cœur presque toujours aveugle, donné leur affection à quelqu'un qui ne la méritait pas, à un sot ou à un roué, elles compromettent à ce contact la distinction de leur esprit et la fraîcheur de leur âme, et prennent du monde une opinion qui, sans servir d'abord tout-à-fait de règle à leur con-

duite, les entraînent petit à petit à négliger tout ce qui ne se rapporte pas directement à leur toilette ou à leur prompt établissement.

Si l'observation que je fais là est juste, comme je le crois, comment ne pas s'étonner que dans une société aussi sage et aussi bien ordonnée que la société canadienne, les chefs de famille ne fassent rien pour protéger les jeunes filles, à leur début dans le monde, contre le péril des mauvaises rencontres et de ces liaisons futiles en apparence, mais dont l'influence émousse les grâces de l'esprit et dissipe les premiers trésors du cœur? Il semble, à comparer les sages précautions, les tendres réserves dont on entoure les jeunes filles en France et l'entière liberté qu'on leur laisse parmi nous, que l'homme est ici meilleur et la femme moins fragile.

Pour n'être point aussi graves qu'on pourrait le craindre, les inconvénients qui résultent de la pleine possession des libertés anglaises n'en sont pas moins sensibles pour l'observateur.

Quelques jeunes filles cependant, de celles qui se fourvoient dans le choix de leur premier amoureux, n'abaissent dans cette rencontre ni leur esprit, ni leur cœur. Seulement elles en reviennent irritées et aigries contre le monde, ayant pour les hommes en général le mépris qu'elles ont conçu pour celui qu'un instant, par erreur, elles ont aimé. Ernestine était de celles-là.

A son entrée dans le monde, au sortir du couvent, elle avait à peine 17 ans. L'esprit nourri en secret de cette poésie subtile et de ces rêves insaisissables qui se glissent, malgré la surveillance des bonnes religieuses, dans l'imagination des jeunes pensionnaires et les préparent à s'éprendre follement de la gauche tournure des collégiens en vacance et de l'allure plus fringante des jeunes étudiants récemment émancipés du joug classique, le cœur rempli de tendresses qu'elle avait jusque-là partagées entre ses compagnes et ses maîtresses, elle ne pouvait manquer de s'enflammer pour le premier danseur d'un certain renom mondain qui viendrait lui demander un quadrille avec émotion. Cela n'avait pas manqué. Le sceptre des salons de Montréal était tenu en ce temps-là par un fort joli garçon, aimable et galant, qui avait juste assez de verbiage sentimental pour traverser avec honneur et succès toutes les phases d'une amourette, sans jamais tomber dans une inconvenance ou s'élever jusqu'au véritable amour. Il attendait les jeunes filles au sortir du couvent pour les foudroyer au passage; elles entraient dans le monde escortant son char triomphal. Les jeunes gens l'enviaient, et les vieilles dames se détournaient du whist pour lui jeter un regard bienveillant et flatteur. Pendant un mois, deux mois, quelquefois un hiver, il les promenait ainsi de salon en

salon. Il rompait toujours à l'amiable, au moment précis où l'ennui commençait à se glisser dans les rendez-vous, de sorte que celles qui l'avaient aimé conservaient de lui un bon souvenir et conspirent à maintenir son aimable renommée.

Ernestine, entrant, seule et sans défiance, dans le monde, était tombée, comme les autres, dans le piège. Son premier élan d'amour avait été charmant et aurait ravi un cœur moins rempli de lui-même que celui de son fade adorateur. Il n'y avait vu qu'un effet supérieur de son art. Mais l'erreur d'Ernestine n'avait duré que quinze jours. Plus tard, lorsqu'elle songeait avec quelle ardeur naïve elle s'était élancée vers cette froide idole, elle en devenait toute confuse et toute irritée contre son faible cœur. Elle se promettait de faire expier, par ses rigueurs impitoyables envers ceux qui tomberaient sous son joug à l'avenir, cette illusion du premier jour dont son imagination aguerrie ne pouvait se rendre compte. Sa première victime avait été le fat lui-même. Comme je l'ai déjà dit, le désenchantement avait été rapide, si rapide que celui qu'il frappait n'avait point eu le temps d'opérer sa retraite et de sauver son amour-propre aux yeux du monde. En quelques jours, le premier élan passé, elle avait sondé le cœur de Henri Mancy, mesuré son esprit, et, le voile élégant qui couvrait la nullité s'étant déchiré, son amour s'était soudainement envolé. La fatalité, qui conduit irrésistiblement aux bords de l'abîme ceux qui doivent rouler au fond, avait amené Henri dans le salon d'Ernestine juste pour recevoir son arrêt, au moment où celle-ci achevait de se prouver à elle-même qu'elle s'était trompée en l'aimant. L'orage avait éclaté sur sa tête et l'avait pour jamais découronné. Avec le plus fier courroux et la verve la plus mordante, elle lui retraça, à lui-même, son portrait, réduisant à leur exacte mesure les avantages dont il faisait tant parade, marquant de quelques mots cruels tous ses défauts cachés et recouverts d'élégance, mettant à nu tous ses petits calculs et les manœuvres auxquelles il devait ses succès. En regard de ce portrait trop vrai, elle esquissa le sien, à elle-même, en deux ou trois traits indiquant la hauteur où était montée son âme et d'où son cœur à l'avenir ne descendrait plus. Puis, comme conclusion de cette comparaison écrasante, elle lui demanda de quel droit il avait jeté les yeux sur elle et profité de son inexpérience, pour l'attacher un instant au char de ses victimes. Enfin, elle le renvoya tout étourdi de sa chute.

La revanche d'Ernestine ne s'était pas bornée cependant à cette exécution vengeresse. A partir de ce jour, la gloire de son vainqueur avait périclité. Profitant de la supériorité d'esprit qu'on

lui avait bien vite reconnue dans les salons, elle s'était appliquée à détruire son prestige, tantôt en signalant ce qu'il y avait de fade dans ses galanteries et d'excessif dans ses empressements, tantôt en répétant avec ironie les compliments qu'il servait à la ronde à toutes les dames. Bientôt les qualités du héros s'étaient changées en défauts ridicules ; il était apparu tout-à-coup aux yeux du monde tel qu'il était ou plutôt moins bien qu'il n'était, et le sceptre des salons lui était tombé des mains en même temps que tous les cœurs lui échappaient.

De cette fâcheuse rencontre, Ernestine avait gardé une rancune excessive contre les hommes. Elle mit à se désenchanter des plaisirs qui s'offraient à elle, à dépouiller son imagination des espérances qui y croissaient à profusion, l'énergie que les autres déploient à poursuivre le bonheur. Bientôt elle eut comme deviné la désillusion, qu'elle avait eu à peine le temps d'entrevoir, et presenti l'expérience. Ce fond d'amertume, elle le cacha sous un extérieur gai et enjoué, mais il se trahissait parfois dans des plaisanteries trop vives, dans des observations trop justes pour être faites tout haut et qu'elle laissait échapper avec une sorte d'emportement. Il était rare, lorsqu'elle saisissait un défaut, qu'elle ne le marquât pas de suite d'un de ces mots qui ne partent plus, qui tachent d'un ridicule indélébile. Seulement, chose singulière pour qui ne connaissait pas la secrète blessure qu'avait reçue sa fierté, elle épargnait les femmes et ne frappait que les hommes. Jamais elle ne céda à la tentation d'humilier une rivale ; au contraire, elle protégeait hautement les jeunes filles à leurs débuts et tâchait de les sauver de la mésaventure qu'elle avait subie.

On imagine facilement qu'effrayés par son redoutable esprit, peu de gens s'étaient risqués à lui faire la cour ; ceux qui, entraînés par le charme que, malgré tout, elle répandait autour d'elle, et s'armant de courage, s'étaient présentés, avaient été froidement éconduits. Son cœur s'était réfugié dans une sorte de sauvagerie, dont il n'était sorti qu'une fois ou deux dans une involontaire et irrésistible explosion des tendresses refoulées. Mais son esprit inexorable réprimait bien vite ces élans que ceux-là mêmes qui en avaient été la cause innocente ont toujours ignorés. C'était lorsqu'elle était seule, achevant de lire quelques belles pages de poésie et tout émue encore de l'idéal qu'elle entrevoyait dans l'horizon que le poète venait de lui ouvrir, qu'elle était surprise par un de ces transports soudains, par une de ces revanches de son cœur sur son esprit. Alors, déposant pour un soir l'armure dont elle avait recouvert son âme, elle s'abandonnait au doux plaisir d'aimer.

Qui aurait pu la surprendre, la saisir dans un de ces rares moments et regarder dans son âme, à travers les rêves qui flottaient au bord et s'en élevaient de toutes parts, aurait été émerveillé de tous les sentiments délicieux, de tout le bonheur que le premier rayon y ferait éclore. Le lendemain, son cœur, un instant touché et troublé, retombait sous le joug de son esprit.

Pendant, les années s'écoulaient, les 17 ans d'Ernestine étaient déjà loin, et quelques mauvaises langues, la voyant si dédaigneuse et si peu pressée de faire un choix, risquaient la prophétie qu'elle resterait vieille fille.

Elle avait 23 ans sonnés et sa beauté, à certains jours, se couvrirait de ces couleurs un peu ternes qui annoncent que la fleur de la première jeunesse est passée. Cela enlaidit toujours un peu les femmes que de ne point aimer. Ernestine le sentait bien, aussi commençait-elle à éprouver quelque impatience de rencontrer l'inconnu qui devait la réconcilier avec l'humanité. L'ennui, dont elle avait pendant longtemps goûté, comme bien d'autres, la douceur inattendue et le charme tranquille, lui pesait parfois plus qu'elle n'aimait à se l'avouer.

Sa famille, d'un autre côté, s'alarmait sérieusement. Chaque jour on lui présentait une liste de maris, comprenant des jeunes et des riches, des beaux et des spirituels.

—Je n'ai plus d'illusions sur mes contemporains, répondait Ernestine, et je ne crois pas qu'aucun d'eux me tourne la tête. J'épouserais volontiers un homme d'un certain âge, voire même un beau vieillard, aimable, spirituel, distingué, ayant, à la place d'une vaine jeunesse, une noble expérience de la vie. La tendresse brûlante de tous ces adolescents, qui se croient frappés au cœur, m'importune. C'est dans une âme qui connaît le prix de toute chose et qui, malgré tout, a besoin de se rattacher à la vie par un sentiment jeune, qu'il est beau de créer un grand amour."

On l'écoutait, en souriant, divaguer ainsi, et les parents continuaient à rouler dans leurs têtes mille projets de mariage. Enfin une vieille fille, nièce de Madame Audebrand et qui demeurait chez elle, fut frappée d'une idée lumineuse. Elle aimait Ernestine et ne craignait rien tant que de lui voir embrasser l'état auquel elle-même était réduite. Voici quel était son avis.

—Ernestine, dit-elle à Madame Audebrand, ne se mariera jamais si elle reste à Montréal, dans un cercle qu'elle connaît trop bien pour y découvrir l'inconnu qu'elle attend. Il faut l'envoyer à la recherche de ce monsieur qui, ne sachant pas quel trésor vous lui gardez, tarde trop à venir. Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai un

pressentiment qu'il est captif dans les murs de la capitale. Il est impossible qu'il n'y ait pas parmi tous ces hommes politiques, ministres, députés, littérateurs, un beau vieillard comme elle en cherche."

L'avis fut accepté d'emblée, et l'on se rappela à propos l'invitation de Mme Durand en date de Québec, 9 juillet 1855. Ernestine, consultée, se montra enchantée du projet. Voir des figures nouvelles, aller dans des salons dont elle ne connaissait pas par cœur tous les meubles comme tous les invités, peut-être rencontrer enfin un homme qui ne fût pas exactement tel que son tailleur l'avait fait, cela lui plaisait fort. Elle fit ses préparatifs de départ et se mit en route comme une jeune personne qui croit qu'à un endroit désigné, poste restante, il y a sous enveloppe un mari pour elle.

V

LA SOIRÉE DE MADAME DURAND.

Vers huit heures, le salon de Madame Durand, sur le Cap, était brillamment illuminé, et la maîtresse de la maison attendait, en grande tenue, sur son sofa, les invités qui devaient arriver à neuf. Ernestine lui tenait compagnie ; elle était mise avec une simplicité charmante ; car elle avait ce genre de coquetterie qui consiste, de la part d'une femme, à laisser à sa beauté l'avantage sur sa toilette, de façon à ce qu'on ne dise pas en la voyant : "Quelle jolie toilette !" mais plutôt : "Quelle ravissante personne !" La toilette d'Ernestine se composait d'une robe de mousseline blanche, ornée au col d'un modeste bijou, à laquelle s'ajoutait une simple fleur dans les cheveux. Ainsi légèrement parée, sa beauté brillait dans tout son éclat.

Madame Durand, en tante industrielle, avait employé sa journée à étudier le caractère de la jeune fille. Elle l'avait entraînée insensiblement sur le terrain des confidences. En écoutant causer Ernestine avec cette vivacité piquante que celle-ci apportait dans toute conversation qui l'intéressait, Madame Durand avait senti redoubler le désir d'en faire sa nièce. Elle remarquait déjà assez d'analogie et de contrastes entre le caractère de la jeune fille et celui de Paul, pour espérer qu'ils se plairaient davantage à mesure qu'ils se connaîtraient mieux. En tacticienne habile, rompue dans l'art de pré-

parer des mariages, elle s'était bien donné garde de laisser percer ses vues. Mariage annoncé, mariage manqué, disait-elle souvent. Il lui avait bien fallu parler un peu de son neveu, mais elle l'avait fait en termes contenus, de façon à ne point lui préparer un rôle trop difficile à jouer, tout en donnant de lui une idée des plus favorables, de façon aussi à exciter la curiosité plutôt qu'à provoquer la contradiction. Ses paroles avaient été si bien mesurées, ses insinuations si habiles que, de tous les invités passés en revue par Madame Durand, Ernestine n'attendait avec intérêt que Paul Urbain.

Notre héros, en invité ponctuel ou plutôt en neveu obéissant, arriva de bonne heure, selon la promesse qu'il avait faite à sa tante. Celle-ci n'avait pas eu seulement pour but en cela de s'assurer, dès le commencement de la soirée, d'un collaborateur aimable pour lui aider à porter le poids des honneurs de sa maison et à faire patienter les invités arrivés trop tôt jusqu'à l'ouverture de la danse ; elle voulait surtout lui donner le temps de lier connaissance avec Ernestine.

Ainsi tout était bien préparé pour la rencontre, elle eut lieu sans fracas. Paul se présenta devant ces dames avec cette assurance souriante, qui remplace chez les gens d'esprit la timidité du début et l'aplomb excessif des premiers succès, et il engagea la conversation, sans prétention, sur tous ces sujets rebattus qu'il faut d'abord franchir pour arriver au sérieux ou au piquant de l'entretien, mais au milieu desquels, dans les jours de malheur, les causeurs aux abois vont s'abattre et s'attardent indéfiniment. Avant que ce thème banal ne fut épuisé, Madame Durand opéra sa retraite, sous prétexte d'aller jeter un coup d'œil suprême sur les préparatifs du *réveillon*. La conversation changea vite alors de direction, et Ernestine sentit de suite qu'elle avait devant elle un adversaire en état de la comprendre et, au besoin, de la réfuter. Piquée au jeu, elle prit, vis-à-vis des hommes en général, l'attitude dédaigneuse et indifférente que sa fierté affectionnait et développa ses théories favorites :

— Je vous préviens, dit-elle à Paul, que vous n'avez point affaire en moi à une faible femme déjà secrètement gagnée à votre cause. Je n'ai point de portraits de beaux messieurs vêtus à l'anglaise dans mon album, et je ne crois pas que le mariage soit un accident indispensable dans une existence bien ordonnée. Un cœur rempli d'affections simples et naturelles me paraît bien supérieur, je vous l'avoue, à une âme sottement troublée par un sentiment qu'on ne peut avouer, sans rougir, à celui-là même qui l'inspire. Pour se

venger de l'affront qu'elles leur font, en se passant d'eux, les hommes ont accablé de ridicules les vieilles filles. Mais je vous le demande, les innocentes manies que cet être si distingué contracte dans son isolement sont-elles comparables aux pénibles soucis que les autres femmes trouvent dans votre société ? Tenez, je connais intimement une vieille fille, qui n'essaie pas, comme bien d'autres, à faire croire qu'elle a refusé tous les bons partis de son temps. Eh bien ! vous ne sauriez croire quel charme il y a de répandu dans cette existence qui n'a fait, pour ainsi dire, que côtoyer le monde. C'est une âme d'élite que les chagrins ordinaires n'ont point obscurcie. Elle n'a pris des joies et des peines des autres que cette part délicate et choisie où le bonheur est vrai et la douleur sincère. Elle ne s'est point trouvée aux prises avec ces circonstances humiliantes, où le regret est d'autant plus vif que la cause qui le fait naître est inférieure. A côté de cette existence si douce, voyez l'existence que les hommes font subir à celles qui les aiment. La plupart des jeunes filles qui sont sorties du couvent en même temps que moi sont mariées. Je les interroge quelquefois sur leur bonheur, toutes me répondent qu'elles sont heureuses, bien heureuses, que leurs maris sont excellents et surtout que leurs enfants sont charmants et disent des choses étonnantes pour leur âge. Je les félicite de leur bonheur, mais que me répondent-elles lorsque je leur parle de me marier ? Elles me disent que j'ai bien le temps de songer à cela, elles me conjurent de ne point me presser de prendre un parti si sérieux. Elles ont beau après cela me vanter le dévouement de leurs maris et les prodiges de leurs enfants, je m'en tiens au conseil.

— Votre indignation me gagne, mademoiselle, et vous auriez tort de penser que je vais entrer en lice pour défendre mes semblables. Je les abandonne lâchement à votre courroux, sans même avoir l'espoir que ma soumission me méritera d'échapper au massacre général. Mais si vous trouvez tant à dire contre les hommes, ne pourrait-on pas trouver quelque chose à dire contre les femmes ? Sont-elles donc toutes si parfaites que leurs défauts disparaissent complètement sous l'éclat de leurs qualités ? Ne sont-elles pas pour quelque chose dans les maux qui nous accablent ici-bas ? Malgré l'éloge du bonheur incompris des vieilles filles que vous venez de faire, je persiste à croire que le mariage a été inventé au profit des femmes. Armées de pied en cape pour l'attaque, les femmes sont sans force pour se défendre elles-mêmes ; il leur faut toujours des protecteurs : après les pères viennent les maris. Quel est maintenant le plus imprudent, celui qui court volontairement le plus de risques dans cette épreuve du mariage qui vous paraît si redouta-

ble : est-ce l'homme réfléchi qui, pouvant vivre seul, met son bonheur et son repos sous la garde d'un enfant de dix-huit ans ; ou est-ce la jeune fille, qui, renonçant à une liberté dont elle ne peut jouir toujours, l'abdique au profit d'un maître tendre et dévoué, qui est le plus souvent son esclave, parfois sa victime ?”

—Je trouve, monsieur, qu'ils font chacun une bien grosse folie, quand ils pourraient être si heureux en se passant l'un de l'autre. Mais je vous comprends : votre prétention est que le mariage est pour vous une affaire d'agrément et pour nous une cruelle nécessité ; que, par conséquent, nous avons moins droit de nous plaindre que vous, quand le sort est contraire. Soit, passons là-dessus. Mais de l'amour, qu'en pensez-vous ? De bonne foi, concevez-vous que nous vous aimions ? Tel qu'il est bâti, l'homme a-t-il le droit de s'attendre de notre part à autre chose que de la sympathie ? Et cependant, il exige impérieusement de nous tout l'amour qu'il nous doit. Si nous faisons difficulté de lui livrer notre cœur, il s'irrite, nous injurie quand il est tout seul dans sa chambre ou dans les bois, et parle de se brûler la cervelle. Moi, qui vous parle, j'ai passé la moitié de ma courte existence à éconduire poliment des adolescents qui me proposaient d'aller vivre avec eux sur les bords d'un clair ruisseau. Comme je les reconduisais hors de mon domaine, tous protestaient qu'ils allaient mourir du tourment que je leur fais endurer. Depuis lors, je les rencontre tous les hivers dans le monde, le cœur florissant et débitant les mêmes fadeurs à qui veut les entendre. Au physique, les hommes peuvent se diviser en deux classes : les beaux, on en fait des bustes pour les étalages de coiffeurs, et les laids qui forment la grande majorité. Au moral, il y a les gens qui se pâment devant chaque bonnet qu'ils rencontrent et ceux qui sont à l'affût des dots.

—J'avoue que le portrait est assez ressemblant ; mais n'a-t-on pas aussi exagéré un peu la beauté des femmes ? J'en ai devant moi un trop parfait modèle pour ne pas reconnaître qu'on n'a fait souvent que lui rendre justice dans les sonnets des poètes et les tableaux des peintres. Cependant, il ne serait guère possible de retrouver dans le monde réel toutes les jolies femmes qui hantent les romans. Si tous les portraits d'héroïne retracés par les romanciers sont exacts, il faut que les mêmes jolies femmes aient posé plus d'une fois. Toujours est-il que les femmes réellement belles sont fort rares, et que même les plus belles ne le sont pas tous les jours. Pour ce qui est des jolies, il y en a beaucoup sans doute ; mais quelle diversité d'opinions sur leur compte ! Le teint de l'une gâte l'effet de ses yeux mutins, la sourire de l'autre détruit la douce impres-

sion que de prime abord ses traits bien dessinés avaient créée. Si jamais les femmes rencontrent sur leur chemin un ennemi irréconciliable qui ose faire briller la vérité sur le masque charmant dont le monde est amoureux depuis tant de siècles, la comédie humaine y perdra son plus bel ornement."

La discussion en était là, lorsque les invités commencèrent à arriver. Paul fut obligé d'interrompre la conversation pour vaquer à ses devoirs de sous-maître de maison, et Ernestine, de son côté, alla se placer à côté de Madame Durand, pour subir une présentation générale. Bientôt le salon fut rempli.

La réunion était nombreuse, et le lecteur y retrouvera quelques unes des connaissances qu'il a faites au chapitre III. D'abord Louis Prével, le jeune notaire, qui, malgré ses cinq enfants malades et la fuite de ses domestiques, accompagnait sa femme, qui n'aimait pas à manquer une soirée. Puis Léon Nanteuil, le vieux garçon toujours à la recherche de la femme que la destinée avait mise de côté pour lui. Enfin, le brillant Gustave de Belcourt, qui venait faire de nouvelles victimes et cueillir de frais lauriers.

Léon Nanteuil était rayonnant, son faux-col frémissait sur sa joue, et, en serrant la main de Paul, il lui dit à l'oreille :

—Je crois que je tiens mon affaire, une femme distinguée, spirituelle, qui ne m'a pas l'air d'accorder une importance exagérée aux avantages physiques. Comment la trouvez-vous, Mlle Audebrand ?

C'était Ernestine que Léon Nanteuil avait aperçue le matin, lorsqu'il avait quitté Paul si brusquement. Il avait fait sa connaissance la veille chez Madame Durand, où il venait tous les jours voir si la destinée ne lui amenait pas enfin la femme qu'elle lui devait depuis si longtemps. Depuis lors, il roulait dans sa tête un projet de déclaration d'amour.

Paul dansa naturellement le premier quadrille avec Ernestine. Il est difficile de reprendre un entretien interrompu, et ils ne l'essayèrent que faiblement. Ils étaient d'ailleurs tous deux préoccupés de l'impression qu'ils avaient reçue l'un de l'autre. La conversation languit un peu. En voyant fuir le quadrille, ils regrettèrent de n'avoir pas mieux employé le temps qu'ils venaient de passer ensemble.

En quittant Ernestine, Paul rencontra Léon Nanteuil ayant à son bras une jeune personne qui, en passant, lui poussa légèrement le coude. Il comprit ce que cela voulait dire et la demanda à danser. C'étaient d'anciennes connaissances. Deux ou trois ans auparavant, ils s'étaient rencontrés à Cacouna. Lui, n'ayant rien de mieux à faire ; elle, faute d'un plus joyeux camarade, ils avaient

flirté ensemble. De temps à autre, lorsqu'ils se rencontraient en soirée, ils renouaient, durant un quadrille, cette frivole liaison. Lise n'était jamais contente sans un amoureux ou deux. Elle avait un de ces cœurs hospitaliers, où l'on est reçu à toute heure, pourvu qu'il ne soit pas déjà rempli. Bonne fille au demeurant, plus légère que méchante, plus mal élevée que gâtée. Il y a des mères qui ne sont jamais que d'anciennes jeunes filles et qui permettent ou encouragent dans leurs enfants tout ce qu'elles auraient voulu qu'on leur permit autrefois à elles-mêmes. La mère de Lise était de celles-là.

— M'aimez-vous toujours ? dit-elle à Paul, lorsqu'elle eut pris son bras.

— Autant que vous m'aimez. Lorsque je vous vois, je ne puis m'empêcher d'admirer vos traits charmants ; mais lorsque vous n'êtes plus là devant moi, mon cœur fait comme le vôtre, il émigre de climat en climat.

— Vous me calomniez, je suis plus constante que vous le dites. Seulement, est-ce ma faute si, à force de me croire inconstante, on ne me porte que des sentiments passagers ? Je suis toujours escortée d'amoureux, et dans cette nombreuse escorte je ne trouve pas un mari. Aussitôt que je tente de donner un tour sérieux à la flirtation et de l'incliner vers le mariage, l'amoureux s'excuse sur la médiocrité de sa position et se dérobe.

— C'est votre châtimeut, ma belle.

— Entre des amis comme nous, il n'y a pas de gêne. Vous me connaissez, vous savez que sous des airs évaporés, je cache un cœur sensible qui pourrait devenir fidèle. Voulez-vous m'épouser ? Vous savez que j'ai beaucoup aimé. Eh bien ! vrai, c'est vous que j'ai le plus aimé et que je préférerais avoir pour mari.

Et en disant cela, elle prit un petit air charmant que Paul lui avait vu durant le premier moment qu'il l'avait aimée. Il y fut sensible. Elle était d'ailleurs dans tout l'éclat de sa beauté.

Après cela, Paul se dévoua ; il fit danser les jeunes filles délaissées et les dames qui donnent des soirées, distraît seulement dans sa besogne par un serrement de main de Lise ou un mot spirituel d'Ernestine, lorsqu'il les rencontrait dans le cours des figures du quadrille. Au bout de quelque temps, il s'aperçut que Lise se faisait faire la cour par un étudiant blond et rougissant, tout émerveillé de voir une jeune fille entourée de tant de succès se mettre en frais pour lui, tandis qu'Ernestine paraissait prendre un vif intérêt à une conversation qu'elle avait avec le brillant Gustave de Belcourt. Paul en ressentit un peu de dépit, chercha avec

quelle jolie fille il pourrait danser. Il vit dans un coin du salon une gentille personne, Lucile, qui jetait quelques regards à droite et à gauche pour voir si un danseur ne viendrait pas lui demander le quadrille qui allait commencer. Il n'y a rien qu'une jeune fille un peu élégante craigne tant que de manquer une danse ; car une fois qu'elle est restée assise pendant que les autres sont en place, elle court le risque de se voir délaissée longtemps sur son fauteuil. C'est pourquoi il y a des jeunes filles qui trouvent moyen de ne jamais s'asseoir durant une soirée. Lucile sourit de la façon la plus aimable en voyant s'approcher Paul Urbain. Elle passait pour naïve, étant timide. D'une beauté gracieuse, elle manquait cependant de prestige. Paul la mit à l'aise et la fit causer, durant tout ce quadrille, sur des sujets qui devaient lui convenir. Il fut touché de la grâce de cette figure, de la simplicité de cet esprit, de l'accent aimant de cette voix. Une fois le premier embarras passé, l'esprit de Lucile se déployait doucement et laissait voir l'ingénuité de son cœur. C'était vraiment une de ces braves filles qui ne demandent qu'à aimer, qu'à se dévouer, et auxquelles on souhaite d'instinct tout le bonheur qu'elles méritent. Douces créatures dont la destinée ne récompense pas toujours les discrètes qualités, en leur donnant pour s'appuyer dans la vie une affection fidèle.

Après ce quadrille, Paul se reposa. Il se réfugia dans le passage, où se tiennent d'habitude, en outre des danseurs fatigués, les invités novices, qui regardent de loin les exploits de leurs aînés, et les soupirants du whist. Gustave de Belcourt vint bientôt l'y rejoindre et lui confia son admiration pour Ernestine. Ils se tinrent ainsi quelque temps dans l'embrasure de la porte. Ernestine se trouvait à danser vis-à-vis d'eux avec Léon Nanteuil. En passant, elle leur disait un mot auquel ils s'empressaient de répondre tous deux à la fois. Quant à Lise, qui dansait près d'eux avec son étudiant blond et rougissant, elle faisait mille agaceries à Paul pour détourner son attention d'Ernestine. L'étudiant abandonné suivait ce manège de coquetterie en brouillant les figures. Léon Nanteuil ne paraissait guère plus satisfait d'Ernestine que l'étudiant de Lise. Il n'avait pu trouver l'occasion de placer dans la conversation la déclaration d'amour qu'il roulait en sa tête depuis deux jours.

— Voici encore une jeune fille qui m'échappe, murmurait-il en regardant Paul Urbain et Gustave de Belcourt.

Après ce quadrille, Paul alla enlever Ernestine à Léon Nanteuil, qui céda la place sans regret ; car cette retraite précipitée lui fournissait une excuse, à ses propres yeux, de retarder encore l'aveu de ses sentiments. En voyant Ernestine au bras de Paul, Lise, qui

avait compté sur lui pour ce quadrille, rappela par un signe son étudiant blond et rougissant, qu'elle avait renvoyé par précaution. Ils firent vis-à-vis à Paul et Ernestine. Lise profita de cette position pour taquiner Paul ; chaque fois qu'elle faisait un tour de danse avec lui, elle lui lançait quelques plaisanteries sur le mauvais goût qu'il montrait dans le choix de ses favorites : Ernestine, une grande maigre ; Lucile, une petite tournant à l'écarlate à chaque mot qu'on lui adresse, et cachant alors son teint excessif derrière son éventail !

Cependant la conversation entre Paul et Ernestine était fort animée. Feignant d'être flattée du succès qu'elle venait d'avoir auprès de Gustave de Belcourt, elle s'armait de ce succès contre Paul. Gustave n'avait pas positivement ce qu'on appelle de l'esprit, mais il avait de l'entrain relevé d'une pointe de sensibilité. Il savait dire des choses aimables et donner du charme aux lieux-communs. Il exerçait une grande influence sur les femmes, parcequ'on sentait qu'il était sincère en ses admirations faciles, en ses amours inconstantes. Ernestine l'avait de suite exactement jugé, avec cette sûreté d'impression que lui donnaient ses habitudes d'observation. Elle avait bien vite reconnu que les hommages qu'il lui adressait étaient sincères et qu'il était réellement épris d'elle. Ce triomphe ne la flattait guère, car elle avait de l'orgueil et point de vanité, mais elle n'était point fâchée de s'en servir contre Paul, dont la contradiction l'avait piquée au jeu et qu'elle désirait soumettre à ses lois, sauf à ne point user de son pouvoir.

La conversation entre Paul et Ernestine prit tout d'abord une tournure sentimentale ; mais entre gens d'esprit qui ont intérêt à se cacher leur pensée, l'entente ne peut être de longue durée et bientôt la guerre éclate. Elle éclata en effet, et la discussion sur l'amour et le mérite relatif des deux sexes recommença.

Le moment du souper, impatientement attendu par les gens sérieux qui s'étaient ouvert l'appétit par les exercices du whist, arriva. Paul conduisit Ernestine à table. Les stoïciens et les poètes peuvent protester, mais les parfums de mets exquis ouvrent le cœur comme l'appétit. Le ton de la discussion s'adoucit à la première perdrix et devint tendre à la seconde pêche. Les choses en étaient là, lorsque Paul reçut un motto brûlant qui lui était envoyé par Lucile. La pauvre fille accompagna cet envoi d'un regard si expressif qu'Ernestine le saisit au passage et dit à Paul :

— Vous tournez la tête de cette petite. C'est de la concurrence déloyale que vous faites là à M. de Belcourt. Qui sait, vous allez peut-être enlever à M. Nanteuil la femme qu'il cherche.

Et la conversation devint maussade. Quelqu'un étant survenu, Paul alla remercier Lucile de son motto. Il s'attarda ; lorsque les dames passèrent au salon, il n'était pas à son poste et ce fut Gustave de Belcourt qui reconduisit Ernestine.

Les dames donnèrent le signal du départ, et, malgré la bonne envie qu'avait Lise de danser un cotillon avec Paul, il fallut partir. Voyant cela, elle lui demanda d'aller la reconduire. Ernestine entendit et parut un peu contrariée. En prenant congé d'elle, Paul lui pressa involontairement la main ; elle ne répondit pas à cette avance, mais sa main trembla légèrement et elle rougit imperceptiblement, ce qui ne lui arrivait jamais. C'était aussi la première fois qu'elle répondait à une telle avance autrement que par un regard de courroux.

A peine hors de la maison, Lise remit l'entretien sur le mariage :

— Dites-moi pourquoi vous ne voulez pas m'épouser ; dites-moi ce qui vous déplaît en moi, j'essaierai de me corriger.

En rentrant chez lui, Paul passa en revue dans son esprit tous les incidents de la soirée. Il avait fait depuis le matin bien du chemin, et cependant rien encore ne l'empêchait de retourner en arrière et de s'enfoncer à tout jamais dans la vie de garçon. Mais il préférait laisser glisser sa pensée sur la pente riante des projets amoureux.

— Si j'épouse Lise, se dit-il, je serai exposé à trouver tous les jours, en rentrant, un Belcourt quelconque installé dans mon salon et faisant la cour à ma femme. Il m'accompagnera au concert, au théâtre, me retenant une place à côté de lui, attentif auprès de moi comme s'il avait peur que je ne me brise en marchant. Si j'épouse Lucile, mon bonheur est assuré ; mais si j'épouse Ernestine, mon bonheur sera bien spirituel ! Quelle ravissante fille que Lise ! Quelle douce créature que Lucile ! Mais Ernestine, quelle femme supérieure ! Je vivrais cent ans avec Lucile ; elle serait si bonne, si aimante, point de contrariété, point de joie violente. Bah ! Ernestine, voilà une femme comme il m'en faudrait une, si, quand on est marié, il ne fallait pas toujours vivre ensemble.

HECTOR FABRE.

(La fin à la prochaine livraison.)

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Les nuages qui avaient un moment obscurci l'horizon politique, à propos des réclamations du gouvernement américain auprès de celui de Londres au sujet des déprédations de l'*Alabama*, étaient à peine dissipés que la tempête s'est annoncée sur un autre point. Une société—*the Fenian brotherhood*—formidable par le nombre, restée secrète ou insignifiante jusqu'à ce jour, s'est tout à coup révélée aux États-Unis dans un congrès tenu à Albany, il y a quelques semaines.

Le but de cette association politique et révolutionnaire, toute composée d'Irlandais, est d'arracher l'Irlande au joug de l'Angleterre et d'y fonder une République nationale.

On pourrait s'étonner peut-être de la facilité avec laquelle une pareille conspiration a pu s'organiser au sein d'un pouvoir contre un autre pouvoir, et tous deux en termes de paix sinon d'amitié ;— de la rapidité avec laquelle elle s'est étendue en Amérique et en Irlande, et du peu d'efforts qu'il a fallu déployer à la police anglaise pour se mettre sur la piste des principaux meneurs, suivre toutes leurs démarches et les prendre en un seul coup de filet : — mais pour qui connaît le caractère irlandais, léger, traître, sans principe, porté à la jalousie et à l'égoïsme, tout cela n'a rien d'étonnant.

D'un autre côté, l'extrême liberté laissée au citoyen américain a merveilleusement servi au développement du *férianisme*, dont les germes semés d'hier ont grandi vite et sont déjà parvenus aujourd'hui à leur pleine maturité. Mais les institutions ultra-démocratiques ont cela de bon que la liberté qu'elles accordent au citoyen

de tout faire se trouve corrigée par son excès même, et qu'il n'y a que les projets réellement bien mûris et bien exécutés qui résistent à ce manque absolu de lutte et de résistance. Les obstacles, en forçant l'homme de revenir sur son œuvre pour la mieux combiner, sont souvent la cause la plus efficace de son succès.

Sans être prophète, on peut donc prédire à ce mouvement irlandais le sort de celui de 1848, et ne pas craindre de trop s'avancer. L'Irlandais n'est pas conspirateur de sa nature, et il est trop profondément catholique pour faire une levée en masse, dont ses prêtres condamneraient le but et les moyens. Ce qui tuera les *fénians*, ce ne sera donc ni l'intervention des États-Unis, ni les boulets anglais : l'association porte en elle-même les germes de sa mort, et le mouvement s'éteindra de lui-même dans son impuissance et son imbécillité.

Comme le leur disait M. Cartier à un banquet donné dernièrement à un des leurs, l'hon. M. McGee, les Irlandais feraient mieux de tenter d'arracher leurs compatriotes à la misère en leur rachetant des terres sur le sol même de l'Irlande, que d'essayer une agitation ridicule et stérile, montée par quelques colonels américains que la guerre à enlevés mal à propos à leurs bancs de cordonnier ou à leur négoce de légumes.

Sans s'exagérer en aucune façon la portée des démonstrations des *fénians*, ni s'effrayer de l'attitude prise par le cabinet américain à leur sujet, le gouvernement du Canada a cru toutefois de son devoir de faire une police plus sévère sur les frontières, et le Ministre de la milice a lancé un ordre général appelant sous les drapeaux quelques détachements de volontaires. Incapables de frapper un grand coup, les *fénians* peuvent néanmoins, par quelques incursions rapides et désespérées, faire un grand mal aux villes limitrophes, et l'on comprend qu'il est du devoir des autorités canadiennes de prévenir un tel malheur.

Ce mouvement de nos troupes volontaires, qui coïncide avec certaines nominations importantes dans le département des affaires de la milice ; la rumeur que le ministère élabore en ce moment une refonte des lois de milice de la province, tout, suivant plusieurs, fait présager la création sous peu d'un noyau d'armée permanente, autour duquel viendrait se grouper une organisation militaire très-fortement combinée.

Que la chose soit vraie ou fausse, nous n'en devons pas moins constater que la partie éclairée du public voit d'un bon œil toutes les tentatives qui ont pour but de compléter notre discipline sociale, de transformer lentement mais régulièrement cette colonie en un pays libre et indépendant.

Voyez, que de choses accomplies dans ce sens depuis trois ans, c'est-à-dire depuis la chute du bill Lysons !

Il nous souvient encore de l'excitation qui régnait ; des inquiétudes et de l'anxiété des députés, le jour et le lendemain de cette défaite du gouvernement ; de la crainte qu'on avait de voir la métropole se méprendre sur la signification de cette crise ; de l'empressement que mirent quelques membres à rédiger un projet de mémoire à ce sujet, et des protestations de loyauté sans nombre mêlées d'une certaine appréhension sur l'attitude de l'opinion publique. Vraiment on se serait cru à la veille d'une révolution.

Que fit le nouveau ministère Macdonald-Sicotte ? Il reprit simplement le bill Lysons, et au moyen d'une certaine toilette qu'il lui donna, le remit devant les chambres, qui, cette fois, le votèrent presque à l'unanimité. Des écoles militaires furent créées ; le mode de distribuer les grades de la milice fut changé ; d'une affaire de fantaisie et de patronage honorifique sans portée, on en fit une question de capacité, d'aptitude et de récompense. Aussi, plus tard, lorsqu'éclatèrent les événements de St. Albans et du lac Erié, et qu'il devint nécessaire d'envoyer des troupes sur les frontières, on se rappelle encore avec quel enthousiasme les premiers détachements se mirent en route, le vif intérêt que soulevèrent ces expéditions de police dans toute la population jadis si rétive à toute idée d'enrôlement, et la facilité avec laquelle l'opinion publique devint bientôt favorable à l'organisation effective de la milice.

Grâce à l'excellent système des écoles centrales et à l'intelligence de la jeunesse, l'habit rouge a cessé d'être pour les villages une cause d'émotion et d'effroi, et bien des chaumières aujourd'hui s'enorgueillissent de la défroque de soldat que le fils de la famille a rapportée de la caserne d'instruction de la ville voisine avec ses certificats et brevets d'officier.

Un peuple n'est prêt pour l'indépendance que lorsqu'il peut se dire capable de la revendiquer dans les temps de péril, et il ne saurait défendre ainsi ses droits menacés qu'en autant que l'esprit militaire est entré dans toute son organisation pour l'ennoblir, la rendre plus vigoureuse, plus mâle, plus fière, plus virile. Sans esprit militaire, point d'amour de la patrie ; sans amour de la patrie, point d'indépendance possible : et qu'est-ce qu'une nationalité sans indépendance ? Les tutelles sont pour les faibles, et c'est un grand spectacle que de voir un peuple se lever dans sa force pour briser ses langes, se mettre à la hauteur de son rôle et en accepter tous les sacrifices comme aussi toutes les gloires.

Vienne la confédération avec son corollaire obligé, l'indépendance,

c'est-à-dire l'effacement de notre existence politique des mots de *vainqueurs* et de *vaincus* ; vienne l'égalité pratique pleine et entière de droits entre les deux races, et pour peu que la nationalité canadienne française comprenne son rôle comme elle l'a compris depuis trois ans, pour peu que la Providence la protège, pour peu que les ombres sacrées de Jacques-Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, de Brébœuf et de Laval écartent de son chemin l'esprit du mal et les embûches, quel magnifique destinée l'attend ! Avec la liberté, l'injustice n'est pas à craindre ; c'est la liberté qui nous a fait triompher des Craig, des Durham et des Poulett Thompson, c'est encore la liberté qui nous fera échapper aux dangers de la Confédération, de l'indépendance : tant que le Bas-Canada restera fidèle à sa foi et à la liberté, il lui sera permis de tout oser et de tout espérer.

Il n'y a pas que les hommes qui travaillent à la transformation du Canada : Dieu semble vouloir en presser le moment par la mort de Lord Palmerston et par un remaniement ministériel qui porte au pouvoir Lord John Russell et M. Gladstone, deux partisans déclarés des idées anti-coloniales de MM. Goldwin Smith et Bright. Peut-être l'avènement de ces deux hommes serait-il le signal de l'indépendance immédiate de toutes les colonies anglaises, si les traditions de politique extérieure qui se transmettent fidèlement en Angleterre de ministère en ministère n'y mettaient obstacle. Mais l'exécution de leurs théories, pour céder devant les intérêts de la Grande Bretagne, n'est que retardée. Il importe, en effet, beaucoup à l'Angleterre de ne se séparer de ses colonies de l'Amérique du Nord que lorsqu'elles seront en état de se suffire à elles-mêmes et de substituer au lien qui les rattache aujourd'hui à la métropole le lien plus simple et plus facile de la reconnaissance. Leur donner aujourd'hui l'indépendance, serait les exposer à se jeter demain entre les bras des Américains, et l'annexion subite des Provinces aux Etats-Unis signifierait pour l'Angleterre la perte d'un marché de trente millions de livres sterling et d'un débouché pour l'excédant de ses capitaux et de sa population. Sans les colonies, que deviennent Glasgow, Manchester, Leeds, Sheffield et Birmingham ?

Quand même le comte Russell et M. Gladstone n'auraient pas fait partie du comité avec lequel les délégués du gouvernement canadien ont mûri leur politique en mai dernier, l'importance de ces intérêts suffirait à nous rassurer sur les dispositions futures du ministère anglais dont ils sont les deux chefs. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que la politique d'affranchissement graduel

des colonies poursuivie par M. Cardwell au sujet de la confédération des Provinces de l'Amérique du Nord, va recevoir une nouvelle et vigoureuse impulsion.

D'ailleurs, les événements s'y prêtent merveilleusement.

Le revirement dans les esprits qui se fait au Nouveau-Brunswick en faveur de la Confédération, éclate tous les jours par des adhésions et des conversions importantes, soit dans la presse, soit dans le parlement. C'est M. Wilmot, du Nouveau-Brunswick, qui part du Canada, non seulement favorable au projet d'union fédérale des Provinces, mais chargé par le gouvernement canadien de rechercher sur quelles bases ses collègues du ministère accepteraient la confédération,—et le *Telegraph* de St. Jean, N. B., a bien soin d'ajouter que M. Wilmot n'est pas le seul qui remporte de son voyage sur les bords du St. Laurent d'autres idées et d'autres convictions. Puis, c'est le *Globe*, de la même ville, qui change subitement d'allures, tourne le dos à M. Anglin et revient à M. Tilley et à la Confédération ; tantôt encore c'est un membre du parlement, M. Cullenen, qui, après avoir voté la déchéance du cabinet Tilley, écrit aujourd'hui à un journal de la principale ville du Nouveau-Brunswick pour annoncer au public son adhésion au projet fédéral et sa rupture avec le ministère Smith et Hatheway. Mais le fait qui a eu plus de portée jusqu'ici est sans contredit l'élection qui vient d'avoir lieu dans le comté d'York, dans la circonscription duquel se trouve la ville de Frédéricton. Le comté d'York avait élu aux dernières élections quatre candidats anti fédéraux à des majorités écrasantes :—l'un de ces candidats, un ministre, M. Allen, ayant résigné son portefeuille pour accepter un chapeau de juge, on crut tout naturellement que son successeur remporterait un triomphe facile. Cependant, comme on ne veut rien laisser au hasard, le ministère choisit un candidat riche et influent, il sème l'argent partout, et lorsqu'il est prêt, il défie le parti fédéral de renouveler la lutte sur la question de la Confédération.

M. Fisher, membre de la Convention de Québec et qui s'était trouvé le dernier sur la liste des candidats à la dernière élection générale pour le même comté, n'hésita pas à relever le défi. On sait ce qui est arrivé : M. Fisher a été élu à une majorité de cinq cents voix sur son adversaire, M. Pickard (probablement un M. Picard, Acadien, qui a essayé d'anglifier son nom après avoir fait fortune).

Le retentissement de cette élection a été immense dans les Provinces maritimes, et personne ne s'est mépris sur sa signification véritable.

Mais, quelle nouvelle nous apportent en ce moment les journaux du Nouveau Brunswick ? M. Anglin, l'Atlas du cabinet anti-fédéral, ne songerait ni plus ni moins qu'à se séparer de ses collègues, et cela sur une question de chemin de fer : déjà même sa résignation aurait été envoyée. Certes, si la chose se confirmait, il faudrait avouer que la communauté d'idées entre les membres de ce gouvernement n'a jamais été bien réelle, et ainsi se trouverait prouvé une fois de plus la vérité du principe qui répudie toute union assise sur quelques sacrifices de détails et dans laquelle on se garde soigneusement de parler de principes. Au Nouveau Brunswick, comme ici, comme partout, les mécontents ne forment un parti puissant que pour détruire ; ils se divisent et s'entretuent du moment qu'il s'agit de reconstruire.

Au milieu de ce pénible travail de l'opinion publique dans les Provinces du Golfe, la métropole tâche d'y faire descendre la lumière et de favoriser par tous les moyens licites le retour aux idées saines. C'est ainsi que le général Williams vient d'être nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse en remplacement de Sir Richard G. McDonnell. On sait que le général est né dans la Nouvelle-Ecosse et qu'à son dernier voyage en Angleterre il n'a pas caché ses idées qui sont très-favorables à la Confédération. Dans la dépêche où M. Cardwell lui remet entre les mains les rênes du gouvernement, le Ministre des colonies donne à entendre que cette nomination reste subordonnée à la politique du gouvernement de Sa Majesté, qui fera en sorte que la durée de ses fonctions soit la plus courte possible. Or, on n'ignore pas que sous la Confédération l'office de lieutenant-gouverneur fait partie des attributions du gouvernement central.

Le deuxième acte par lequel le Cabinet de St. James achève de lever tout à fait le voile sur ses intentions et sa politique coloniale, consiste dans la dépêche reçue dernièrement par le gouvernement canadien, et dans laquelle le Ministre des colonies approuve une des décisions du conseil confédéré de toutes les provinces qui a siégé à Québec en septembre dernier. En vertu de cette décision et de l'assentiment impérial, le gouvernement du Canada a nommé des commissaires qui seront accrédités par les autorités anglaises auprès du gouvernement de chacun des pays qu'ils devront visiter avec mission de nouer des relations commerciales entre ces pays et les provinces britanniques. Ils sont de plus autorisés à négocier des traités de commerce.

On a prétendu que la production des provinces était esclave des Etats-Unis et que l'abrogation du traité partiel de libre échange de

leurs produits agricoles serait le signal de leur ruine ; on voit de quelle manière le gouvernement veut parer de suite à la perturbation toute momentanée qu'amènera cette abrogation. Et puis, qui sait si le producteur canadien ne trouvera pas plus qu'une compensation à cette perte dans ses nouveaux débouchés avec les provinces maritimes, les Indes occidentales, le Mexique et le Brésil ?

D'ailleurs, ce fameux traité est encore loin d'être abrogé ; quoi qu'on dise, il y a mille raisons de croire, au contraire, qu'il sera renouvelé, sauf certaines modifications. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que l'intérêt tout puissant que les Etats de l'Ouest ont dans la question de la libre navigation du St. Laurent. L'abrogation du traité fermerait au producteur de l'Ouest ce magnifique débouché et le mettrait à la merci des compagnies de canaux et de chemins de fer de l'Erié. Même aujourd'hui, le fret que paient les grains de l'Ouest pour se rendre à New-York s'élève souvent au-delà des trois quarts de leur valeur, c'est-à-dire que le cultivateur de l'Ouest donne trois minots de sa récolte pour faire rendre le quatrième sur le marché. Que serait-ce si les compagnies de transport de Buffalo et de l'Erié n'avaient pas pour les retenir la concurrence que leur fait l'expédition par la voie du St. Laurent ? Cette considération a déterminé le vote unanime de la grande convention internationale de Détroit, en juillet dernier, en faveur du renouvellement du Traité de Réciprocité ; ce sera la même considération, ajoutée à celle des pêcheries, qui empêchera le Congrès de se prononcer dans un sens contraire. Un pays, quelque grand et puissant qu'il est, ne va pas ainsi de gaité de cœur et sous des prétextes futiles, jeter le découragement et peut-être la ruine parmi trois ou quatre millions de sa population agricole, et fermer à son commerce l'exploitation si précieuse de pêcheries inépuisables.

Les producteurs de l'Ouest se sont plaint de l'insuffisance de profondeur des canaux canadiens, insuffisance qui les empêche de profiter comme ils le voudraient des immenses avantages de cette voie ; plusieurs hommes importants de la Convention de Détroit ont représenté l'intérêt majeur qu'avait le gouvernement du Canada d'accéder à ces demandes et les profits qu'il y réaliserait. Nous croyons que le ministère canadien n'avait pas attendu ces représentations pour se convaincre de l'importance de la question, mais il est probable que rien ne se fera avant l'établissement du gouvernement fédéral. En attendant, la Commission du Havre de Montréal continue ses travaux et facilite, par des entreprises vraiment grandioses, la solution du problème de faire de Kingston, Toronto,

Buffalo, Détroit, Milwaukie, Chicago et Toledo autant de ports de mer. C'est ainsi qu'elle vient de faire opérer le creusement d'un chenal de 20 pieds dans le lac St. Pierre, et de mettre, par une autre série de travaux également coûteux et difficiles, les navires de 1500 à 2000 tonneaux en état de remonter le St. Laurent jusqu'au pied du canal de Lachine, en amont de Montréal. Commencé en 1843, le creusement du chenal du Lac St. Pierre, après avoir subi diverses interruptions, et être passé du contrôle du gouvernement entre les mains de la Commission du Havre, est aujourd'hui achevé : les travaux coûtent au-delà d'un million de piastres.

Pendant que le Canada jette ainsi les bases de sa prospérité et de sa grandeur futures, les Etats-Unis poussent lentement leur œuvre de reconstruction. Le résultat des élections annuelles qui se font dans un grand nombre d'Etats a été favorable en somme au parti républicain : mais il faut tenir compte de la modération de leur programme qui se rapproche beaucoup de celui des démocrates. Cependant, on ne saurait asseoir aucun jugement sur la situation des esprits avant l'ouverture du Congrès, qui aura lieu au commencement de décembre prochain, et où vont se trouver en présence les représentants du Nord et du Sud pour la première fois depuis quatre ans. En effet, à mesure que l'époque de la réunion du Congrès approche, on se préoccupe plus vivement de l'accueil qui sera fait, au Capitole, aux représentants des Etats du Sud. Nous ne discuterons pas ici la question de la légalité de leur exclusion ou de leur admission au Sénat et la Chambre ? Nous mentionnerons seulement en passant que M. McPherson, greffier de la Chambre des représentants, vient de déclarer d'une manière péremptoire qu'il ne les porterait pas sur la liste des membres et qu'il omettrait à l'appel nominal les noms des représentants des Etats ci-devant insurgés. Il laissera à la Chambre le soin de décider de la validité de leur droit à siéger.

Il est évident que la validité de l'élection des membres du Sud ne saurait être contestée, puisqu'ils ont été nommés en vertu d'ordres émanant des gouverneurs provisoires, qui agissent au nom du gouvernement, et qu'ils ont reçu leur pardon du Président. Le seul obstacle à leur admission est le serment d'épreuve, institué par le Congrès de 1863, et que leurs antécédents ne permettront certainement pas de prêter. A moins que le Président n'affirme la valeur rétroactive et plénière des pardons qu'il a accordés et qu'ils ne prennent une vigoureuse initiative dans cette question, l'admission des membres du Sud dépend entièrement du rappel ou de la modification du serment d'épreuve.

Au Mexique, la guerre de brigands que font Juarez et ses partisans au nouvel ordre de choses continue toujours, quoique avec moins d'ensemble et d'organisation que jamais. Evidemment, la pacification de ce beau et malheureux pays doit être l'œuvre du temps. Cet état d'agitation partielle n'empêche cependant pas l'empereur Maximilien de travailler à consolider par de sages décrets les institutions civiles qu'il a données à son peuple, et on cite comme très-remarquable le document administratif qu'il a adressé à son nouveau Ministre des finances. Cette lettre contient un exposé des principes d'après lesquels ce dernier devra se guider dans le remaniement des affaires : l'auguste écrivain n'adopte d'une manière absolue les théories d'aucune école d'économistes, mais s'attache à rechercher le résultat de l'expérience des autres nations.

Pourquoi, hélas ! ce souverain n'a-t-il pas apporté à la solution d'une question bien autrement grave, la question religieuse, l'esprit de sagesse dont il donne des preuves tous les jours dans son administration ?

Deux faits viennent de se passer qui donneraient beaucoup à penser du salut du nouvel empire, s'ils ne se contredisaient pas l'un l'autre dans leur signification : ces deux faits sont la nouvelle presque simultanée d'un rappel graduel des troupes françaises, et la nomination par le cabinet de Washington d'un ambassadeur auprès de Juarez, président de la république du Mexique. Ce nouvel ambassadeur est le général Logan, un homme de haute distinction, paraît-il, aux Etats-Unis, et dont la nomination serait ou un avertissement ou une menace pour la France.

La situation s'est donc compliquée subitement à la veille de recevoir une solution heureuse, et le Mexique se trouverait sur le point d'avoir une guerre désastreuse sur les bras. Si les conséquences peuvent en être ruineuses pour ce pays, les Etats-Unis pourraient bien de leur côté se repentir d'avoir été les agresseurs dans un pareil conflit, avant de s'être débarrassés de leur papier-monnaie et d'une partie de leur dette de trois milliards. La France n'a jamais reculé, et si la conquête du Mexique au profit de Maximilien n'y a jamais été populaire, il n'en saurait être ainsi d'une guerre avec les Etats-Unis, dans laquelle se trouverait en jeu l'honneur national.

Au reste, voici comment le *Courrier des États-Unis*, du 20, envisage la situation :

« Nous avons, dit-il, le ferme espoir que le gouvernement américain ne songe nullement à une guerre avec aucune des puissances européennes. Nous ne saurions penser que le cabinet de Washington rêve de voir l'or monter 500 ou à 1000 p. c., au risque d'être obligé de repudier sa dette en tout ou moins de faire tomber celles de ces valeurs qui sont détenues en Europe à un taux infime. Nous ne concevons pas facilement que les Etats-Unis aient sérieusement le projet de rompre avec les plus

anciens et les plus fidèles de leurs alliés. Cependant, il nous est impossible de ne pas remarquer un grand nombre de symptômes fâcheux, dont pas un n'est imputable à la France, et qui, en se développant, peuvent un beau jour échapper au contrôle de ceux qui les font naître sans y attacher peut-être autant d'importance qu'ils le méritent.

“ Le *Herald* disait hier, en réplique aux plaintes du *Courrier des Etats-Unis* et sans donner une seule bonne raison pour justifier la conduite des autorités fédérales, que la nomination du général Logan était une notification directe à l'empereur Napoléon d'avoir à abandonner son allié. C'est précisément de cette notification, qui ressemble beaucoup plus à une provocation et à un ultimatum qu'à une simple protestation en faveur d'un principe, que nous nous plaignons. Ce n'est pas tout. Le *Herald* a soin de nous informer “ que des corsaires, munis de lettres de marque “ du président Juarez, peuvent être armés incessamment dans les ports de l'Union ; “ que si les juaristes ne l'ont pas fait jusqu'ici par suite de leurs irrésolutions, ils ne “ tarderont pas à le faire, etc., etc.”

“ Nous tenons compte de l'esprit d'exagération et des airs de matamore familiers au *Herald* ; mais en dehors de l'armement éventuel de corsaires, il est certain que les Etats-Unis, si chatouilleux sur le chapitre de la neutralité dans leur dernière guerre, la violent ouvertement sur les bords du *Rio Grande*. On verra par la lettre de notre correspondant de Mexico, qui mérite toute confiance, que c'est une véritable expédition sibiustière qui attaque Matamoras. Nous savons par voie de Vera Cruz que Mejia, parmi les prisonniers qu'il a faits aux dissidents, a trouvé bon nombre d'Américains, dont trois soldats fédéraux en uniforme. Le général Weitzel, qui commande à Brownsville, a télégraphié officiellement que, dans l'attaque d'un poste, *soixante dix Américains* formaient l'avant-garde, et chose toute naturelle, il ajoutait qu'il tiendrait les autorités au courant du siège, comme si elles y étaient personnellement intéressées, comme s'il s'agissait de l'attaque de Vicksburg ou de Port Hudson.”

La situation, qui s'améliore au Brésil et au Paraguay, sous les coups victorieux de l'armée de Don Pedro, se rembrunit sur les côtes orientales de l'Amérique du Sud. L'Espagne vient de déclarer la guerre au Chili, qui a bravement accepté le défi et se prépare à la lutte avec une énergie qui pourrait singulièrement bien tromper les espérances des Espagnols.

Si à tous ces faits, à toutes ces complications, on ajoute le spectacle des déchirements des États du centre de l'Amérique, l'insurrection des noirs affranchis de la Jamaïque contre tout frein et toute espèce de travail ; si on étudie les phases nouvelles dans lesquelles vient d'entrer ainsi la question d'émancipation, on pourra se convaincre que, si l'Europe a ses guerres, ses événements, ses progrès et ses crises sociales, le Nouveau-Monde, lui aussi, en a sa bonne part, et le mouvement de la civilisation n'est pas moins instructif, ni moins intéressant à suivre d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique.

JOSEPH ROYAL.